



JANVIER 2018

**ÉLECTIONS INTERNES**

**DU SNES-FSU**

**DU 25 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2018**

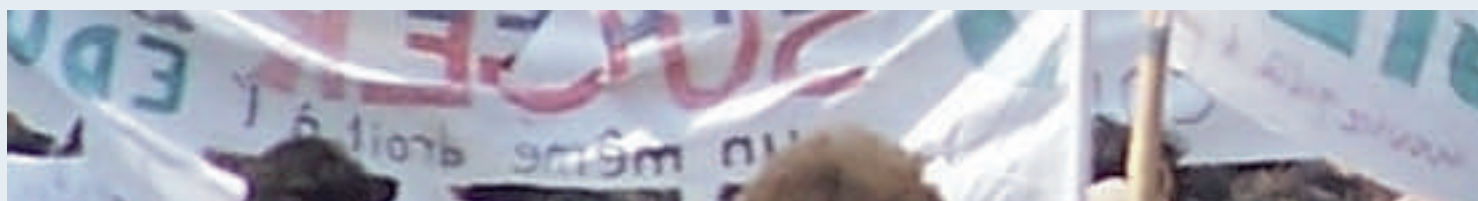
**CONGRÈS ACADÉMIQUE**

**DU SNES CRÉTEIL**

**DU 12 AU 14 MARS 2018**

**DANS CE NUMÉRO :**

- ① **RAPPORT D'ACTIVITE  
ACADEMIQUE**
- ② **CRITIQUES AU RAPPORT  
D'ACTIVITE**
- ③ **TEXTES D'ORIENTATION  
ET LISTE DES 4 TENDANCES  
DE L'ACADEMIE**



**Vous avez besoin du SNES, le SNES a besoin de vous  
ADHÉREZ AU SNES-FSU !**

*Adhésion en ligne : <http://www.creteil.snes.edu/> Rubrique "adhérer"*



# ÉLECTIONS INTERNES DU SNES-FSU DU 25 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2018, ON VOTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Les positions du SNES-FSU et ses orientations sont déterminées par les adhérent-e-s du SNES.

**DU 25 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2018,  
TOU-TE-S LES SYNDIQUÉ-E-S SONT INVITÉ-E-S À S'EXPRIMER SUR :**

- le renouvellement de la Commission Administrative Académique, à partir des listes publiées dans ce journal,
- le renouvellement des bureaux départementaux, sur des listes publiées dans ce journal,
- le rapport d'activité de la section académique (S3), publié dans ce journal,
- le rapport d'activité national, publié dans l'US du 23 décembre 2017,
- le rapport financier national publié dans l'US du 23 décembre 2017.

**DEUX MODALITÉS DE VOTE SUIVANT VOTRE SITUATION :**

## **PRINCIPE GÉNÉRAL, LE VOTE EST ORGANISÉ PAR LES SECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS (S1).**

Le matériel et les consignes d'organisation du vote seront envoyés à chaque responsable de S1 sous enveloppe. Les votes sont dépouillés dans chaque section d'établissement par au moins deux assesseurs qui complètent et signent le procès verbal de dépouillement (**attention : le PV sera invalidé s'il n'y a pas 2 signatures.**

Le **procès verbal complété et signé, ainsi que la liste d'émargement**, doivent être renvoyés à la section académique à Arcueil, de préférence le 13 février ou avant le 16 février (**attention** aux vacances) grâce à l'enveloppe T. En effet le recollement des résultats est le jeudi de la rentrée, le **8 mars**, à la section académique.

## **LES RETRAITÉ-E-S, LES ADHÉRENT-E-S ISOLÉ-E-S, LES SYNDIQUÉ-E-S DES PETITES SECTIONS VOTENT PAR CORRESPONDANCE.**

Vous recevrez le matériel de vote et les consignes par la poste à partir du 23 janvier.

**Vous votez à partir du 25 janvier :**

- 1 - remplissez votre bulletin de vote,
- 2 - glissez-le dans l'enveloppe de couleur,
- 3 - mettez celle-ci dans l'enveloppe T pré-affranchie,
- 4 - **inscrivez votre nom, cochez la bonne case (dpt. d'adhésion, catégorie) sur l'enveloppe pré-affranchie et SIGNEZ,**
- 5 - postez l'enveloppe rapidement

**au plus tard le 13 février.**

Si le 30 janvier, vous n'avez pas reçu le matériel de vote, envoyez-nous un courriel à [s3cre@snes.edu](mailto:s3cre@snes.edu)

## **COMMISSIONS PRÉPARATOIRES AU CONGRÈS 2018**

En préparation du congrès académique, nous vous invitons à venir participer aux commissions au cours desquelles nous travaillerons sur le texte du pré-rapport proposé par le SNES national.

Quatre thèmes seront discutés et feront l'objet d'une commission séparée.

### **LES COMMISSIONS PRÉPARATOIRES SE TIENDRONT**

dans nos locaux - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil

#### **le jeudi 15 février de 14h00 à 17h00**

- thème 2 : établissements et personnels : nos métiers en question
- thème 4 : pour un syndicalisme rénové, renforcé et moteur du progrès social

#### **le lundi 5 mars de 14h00 à 17h00**

- thème 1 : second degré : de l'ambition pour toutes et tous
- thème 3 : développer les solidarités, promouvoir les alternatives économiques et sociales

Pour pouvoir y participer, reproduisez et déposez auprès de votre chef d'établissement l'autorisation d'absence accompagnée du mandat syndical (modèle p. 3) **au plus tard le 12 février.**

# DU 12 AU 14 MARS 2018

## VENEZ PARTICIPER

### AU CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES-FSU

#### UN CONGRÈS, ÇA SERT À QUOI ?

Les syndiqué-e-s vont recevoir dans l'US, le journal du SNES, les pré-rapports du congrès. Notre congrès académique débattira de ces pré-rapports, proposera des amendements et mandatera ses délégué-e-s pour les défendre au congrès national. A l'issue du congrès national, qui se tiendra à Rennes du 26 au 30 mars 2018, ces rapports constitueront nos mandats, c'est-à-dire les axes et propositions que défendra notre syndicat. Les congrès constituent donc un moment important de la vie syndicale.

#### TOUS LES SYNDIQUÉ-E-S PEUVENT PARTICIPER AU CONGRÈS ACADÉMIQUE

Vous voulez participer au congrès du SNES Créteil ? Déposez, sans attendre, votre demande d'autorisation d'absence auprès du secrétariat de votre établissement, en utilisant le modèle, ci-dessous, accompagnée du mandat syndical à compléter et découper. En cas de difficultés, appelez immédiatement la section académique. Une attestation de présence sera délivrée lors du congrès. Vous retrouverez le mandat syndical sur notre site dans un article sur le congrès



#### AUTORISATION D'ABSENCE

*à recopier de manière manuscrite*

Madame la Rectrice,  
J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence pour les 12, 13 et 14 mars 2018 conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux. Je suis, en effet, mandaté-e pour participer au congrès académique du SNES. Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature.

*(à remettre avec le mandat ci-contre)*

#### MANDAT SYNDICAL

Je soussigné, Dominique CHAUVIN, co-Secrétaire général de la Section académique du SNES Créteil, certifie que  
M./Mme.....

est mandaté-e pour participer au congrès académique du SNES-FSU Créteil les 12, 13 et 14 mars 2018.

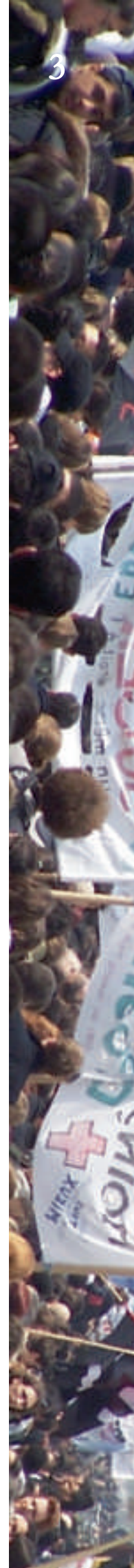
**Dominique CHAUVIN**

## LE CONGRÈS DU SNES-CRÉTEIL

### SE TIENDRA LES 12, 13 ET 14 MARS 2018

MAISON DES SYNDICATS DE CRÉTEIL - 11 RUE DES ARCHIVES

(métro ligne 8, station Créteil-Préfecture)



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES CRÉTEIL

Le vote du rapport d'activité est un moment important dans la vie démocratique du SNES. A cette occasion, les syndiqué-e-s expriment un jugement sur l'activité de la section académique depuis deux ans. Lors des dernières élections, les syndiqué-e-s avaient porté la tendance Unité Action largement en tête et lui ont confié la direction de la section académique (s3) et des trois sections départementales (s2).

Ce rapport d'activité a pour objectif de rendre compte de l'activité du s3 dans toutes ses dimensions. La première partie, rédigée par le Secrétariat général, retrace les mobilisations, les actions et les grandes orientations mises en œuvre dans la période. Dans la seconde, les trois départements et chacun des secteurs du s3 rendent compte de leur travail au service des sections d'établissement, des syndiqués et plus généralement des collègues.

Cette seconde partie est rédigée par des militants des deux tendances participant à l'exécutif, Unité Action et École Émancipée. Il témoigne de la volonté de mettre en œuvre un syndicalisme ouvert où chacun-e doit pouvoir trouver sa place. Un syndicalisme à l'organisation repensée pour être toujours plus féminisée, accessible aux jeunes parents et à l'image de notre profession.

Les orientations et les actions menées l'ont été dans le cadre de nos instances avec les militant-e-s élu-e-s sur les listes de tendances aux dernières élections.

Ces deux dernières années ont été marquées par la nécessité de continuer à mener de front le combat contre la politique d'austérité à travers des actions interprofessionnelles et la lutte contre ses conséquences dans le champ de l'éducation. Parmi celles-ci, la poursuite de la lutte contre la réforme du collège et la lutte contre les réformes de l'affectation post-BAC, du BAC et du lycée ont été les plus marquantes. Elles se sont inscrites dans la continuité d'une politique libérale en matière d'éducation, introduisant un management directif, la prééminence du local sur les garanties offertes par des cadres nationaux contraignants et la recherche de moyens de réduire l'action du service public pour compenser le manque d'enseignant-e-s et l'incapacité d'en recruter davantage.

Le jeudi 31 mars a lieu une journée de grève inter-professionnelle à l'appel de la CGT- FO- FSU- Solidaires et de nombreuses organisations de jeunesse lycéennes et étudiantes.



Après les 3 journées de mobilisation du mois de mars et l'énorme succès de la pétition en ligne contre la loi travail, cette journée de grève a pour objectif de permettre d'assurer la jonction entre les différents mouvements en cours. Le SNES et la FSU ont décidé de se joindre à cette journée de mobilisation car il est évident que les régressions à l'œuvre dans le privé seront suivies de régression équivalentes dans la fonction publique.

Au soir du 31 mars, qui vit plus d'un million de salarié-e-s, d'étudiant-e-s, de lycéen-ne-s manifester dans la rue pour le retrait du projet de loi travail, l'intersyndicale prit la décision de prolonger cette journée par une grande journée de manifestation le samedi 9 avril.

Le SNES Créteil a pris sa part dans l'organisation de chacune des manifestations qui ont suivi au cours du printemps 2016 appelant les collègues à se mobiliser et à participer aux manifestations tout particulièrement en lycée pour accompagner la mobilisation des lycéens.

Il est aussi intervenu à plusieurs reprises pour dénoncer les réactions disproportionnées des forces de police à l'égard des lycéens, qui ont provoqué une hausse sensible des tensions au cours des manifestations ou aux

abords des établissements. Il a condamné les violences policières et réaffirmé la légitimité de la mobilisation des personnels, des élèves, de leurs parents face à un projet de loi qui entraînera des régressions sociales majeures pour tous et toutes.

**Dominique CHAUVIN, Emilie CLAIR,**  
**Martine CLODORE**  
co-Secrétaires Généraux du SNES Créteil



## SEINE-ET-MARNE

Ces deux dernières années, le SNES FSU 77 a concentré ses efforts :

**Sur les grands mouvements nationaux professionnels :** le SNES 77, convaincu que les luttes se construisent depuis les établissements, a mobilisé ces derniers contre la réforme du collège, et contre celle du lycée en cours. Il a élaboré le matériel de lutte, organisé des stages syndicaux pour former les S1, diffusé le matériel, organisé des heures syndicales, communiqué avec la presse. Nous avons organisé des grèves et des mobilisations à Melun et à Fontainebleau et participé aux cortèges parisiens, opposé une résistance aux formations organisées par le ministère. Nos luttes n'ont pas permis de conserver tous les moyens, mais ont atténué la brutalité de la réforme du collège, en assurant le maintien des 2/3 des classes bilingues et les langues anciennes initialement menacées ; en obtenant la fin du caractère obligatoire des EPI.

**Sur le plan interprofessionnel** (loi travail), le SNES 77 a informé les collègues et favorisé la mobilisation (tracts, affiches, formations syndicales) et participé aux AG locales qui préparaient les cortèges parisiens. Il a appuyé l'organisation de "nuits des Lycées en lutte" (ex : lycée Descartes de Champs-sur-Marne). Les militants ont encadré les manifestations parisiennes au sein de la FSU Ile-de-France, dans un contexte très tendu. Avec l'éparpillement des forces syndicales, après la victoire aux élections de LREM, nous avons maintenu notre action aux côtés des autres syndicats de « transformation sociale ».

**Dans les mouvements locaux (contre la suppression de la gratuité des transports scolaires ; contre la suppression des emplois aidés ; contre les fermetures de classes et de postes ; contre les expérimentations en dehors du cadre national ; contre la recrudescence des conflits avec les directions d'établissement).**

Nous nous avons été disponibles afin de relayer efficacement les motions, soutenir les actions de parents d'élèves, lutter contre la suppression de la gratuité des transports scolaires et contre la suppression des emplois aidés (perte sèche sans compensation des CUI). Avec les collègues, nous nous sommes opposés aux fermetures de classes et suppressions de postes lors des DHG. Ces actions ont souvent été préparées par des conseils syndicaux en direction des S1. Le S2 a formé les S1 à calculer les DHG, à préparer des vœux, des pétitions, des mobilisations. Il a relayé ces conflits dans les instances officielles (Conseil Technique Spécial Départemental et Conseil Départemental de l'Éducation Nationale).

Nous avons défendu les collègues en conflits de longue durée avec leurs directions à Rebaix, Faremoutiers, St-Mard, Fontainebleau, Pontault-Combault, Champs-sur-Marne, Savigny-le-Temple, Meaux, Provins, Nangis...

**Pour la défense d'hygiène et sécurité, et des conditions de travail des personnels, le SNES-FSU 77 a activement travaillé à une meilleure articulation des luttes au sein des établissements en lien avec les questions de CHSCT.** Tout en essayant de créer les conditions d'un rapport de force favorable par des grèves majoritaires, les membres de S2 se sont impliqués dans le CHSCTD, pour améliorer les conditions de travail des collègues.

Sébastien BOURDELLOT, Arnaud BOYER



# SEINE-SAINT-DENIS

Les deux années écoulées ont été marquées par les attaques successives de la majorité socialiste, puis par l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, ce dernier mettant en œuvre une politique régressive notamment dans l'éducation. D'importants mouvements sociaux se sont développés, par exemple contre les deux lois dites « Travail ». Le S2 93, composé de militant-e-s d'Unité&Action et de l'École Émancipée, a donc dû articuler son action en prenant en compte cette situation nationale, tout en continuant à porter ses mandats locaux et les revendications des personnels.

Le SNES-FSU 93 et la FSU 93 ont fait le choix d'appeler quasiment systématiquement à la grève et à la manifestation de manière claire, contre les lois Travail. En effet, nous estimions qu'il était important de combattre des projets réactionnaires, qui commencent à se déclinier dans la fonction publique. Nous avons appelé à 14 journées d'action en 2016, puis à trois en 2017. Nous avons systématiquement soutenu la tenue d'intersyndicales départementales les plus larges possibles sur ces points.

Dans le même temps, nous avons continué à porter le mandat du plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis, et ce lors de toutes les mobilisations qui se sont déroulées dans le département. Il s'agissait pour nous de partir des préoccupations concrètes des collègues pour élargir à l'ensemble des problématiques du département. Cela a été le cas lors des mobilisations des lycées de l'éducation prioritaire entre septembre et décembre 2016 : nous avons tenu à rappeler systématiquement que les violences ne pouvaient se gérer qu'avec des moyens suffisants. Nous avons lié le désengagement du Conseil départemental au niveau de ses budgets, des personnels ATTEE (mobilisation du 21 novembre 2017) comme des CIO départementaux à cette nécessité de l'investissement public dans le département. Nous avons insisté pour que cette idée soit présente dans les mobilisations des UPE2A (rassemblements des 18 mai, 13 juin et 29 juin 2017). Nous avons enfin proposé des dates de rassemblements permettant aux lycées mobilisés en septembre 2017 contre leurs conditions de rentrée de se retrouver : rassemblements au rectorat le 13 et 20 septembre et à la région le 28 septembre.

Enfin, nous avons souhaité poursuivre notre travail de soutien aux S1, en maintenant les stratégies développées durant le mandat précédent : utilisation du mail pour une communication rapide, développement de notre S2 pour suivre au plus près les S1, heures d'informations syndicales, deux stages de formation syndicale par an, tenues de conseils syndicaux et d'AG de S1, publication sur le site la plus

rapide possible des documents transmis par les S1, investissement important dans le fonctionnement du CHSCT 93, du CTSD et du CDEN, soutien des revendications des S1 auprès de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales. Nous avons enfin continué notre travail sur les conflits avec les chefs d'établissement, en essayant de promouvoir les actions collectives : audience commune des S1 de REP+ en janvier 2016, audience des S1 en conflit avec leurs directions en février 2017.

**Mathieu LOGOTHETIS,  
Blandine PAULET, Grégory THUIZAT**



## VAL-DE-MARNE

L'organisation de la section départementale du SNES Val-de-Marne permet de couvrir l'ensemble des établissements du département, chaque militant-e assurant un suivi personnalisé d'un groupe d'établissements dans une zone donnée.

Nous sommes en contact régulier avec les secrétaires et correspondant-e-s des sections des établissements de notre zone. Nous nous déplaçons dans les établissements pour rencontrer les collègues et animer des heures d'information syndicale, sur des sujets d'actualité (nouvelles carrières, mutations...) ou des problèmes locaux.

Nous diffusons les informations et du matériel (publications, tracts, affiches...).

Nous accompagnons les actions locales, relayons les communiqués, appuyons les demandes d'audience et nous les accompagnons chaque fois que c'est souhaité.

Nous recueillons les demandes : créations de postes d'enseignants et de vie scolaire, moyens de DHG pour les transmettre à l'Inspection académique et au Rectorat, que nous rencontrons à l'occasion des comités techniques (CTD, CDEN) et groupes de travail. Ces instances sont l'occasion d'intervenir auprès du rectorat et de l'inspection académique, pour obtenir des moyens supplémentaires en postes et en heures, toujours et encore insuffisants pour les collèges et lycées du 94. Les classes de plus en plus chargées, les suppressions d'options et de langues se multiplient, alors que les heures en effectifs réduits diminuent.

Le S2 94 intervient en lien avec les représentant-e-s au CHSCTD, pour les problèmes d'hygiène et sécurité au travail qui sont en augmentation.

Nous apportons un soutien aux collègues confrontés à des pressions croissantes, les accompagnons lors des entretiens et travaillons en lien avec les différents secteurs du SNES académique.

Nous organisons des stages à chaque début d'année scolaire à destination de tous les collègues, pour les informer sur les droits syndicaux, les aider à agir dans leur établissement, intervenir au CA. Un autre stage a lieu au moment des DHG pour aider à comprendre et construire la répartition de la DHG.

Le S2 94 se mobilise avec les deux autres départements et la section académique sur les sujets d'actualité : réforme des collèges, nouvelle carrière, plan étudiant, réforme des lycées et du bac à venir.

Nous participons aux mobilisations départementales au sein de la FSU 94 aux côtés des autres syndicats de la fédération, notamment lors de stages organisés par la FSU 94 (comme celui sur le CHSCT).

**Julie COCHAIN, Chi Laï NGAN,  
Isabelle TRUFFINET**





Le travail demandé aux 9 représentant-e-s SNES dans les CHSCT est très lourd : nombre important d'établissements dans l'académie, entraves ou freins, occasionnés parfois par l'employeur ou les collectivités territoriales. Ils/elles doivent être réactifs-ves face aux situations de crise et y entrer par le regard de la prévention pour asseoir certaines de nos revendications. Sans s'enfermer dans la bureaucratie induite par la rédaction des rapports de visite d'établissements ou des « enquêtes » prévues par les textes après des alertes ou des suicides de collègue, les membres des CHSCT doivent travailler en lien avec les S2 et le S3, pour apporter leur contribution dans les mobilisations locales, aux heures d'information syndicale sans s'y substituer.

En 2 ans, ce sont pour les 3 CHSCTD et le CHSCTA, 24 établissements qui ont fait l'objet de visites programmées, plusieurs droits de retrait qui ont été pris en charge (Lycée W de Champigny, collège de Thorigny, cité scolaire de Villeneuve le roi, le collège Beaumarchais de Meaux, collège D Daurat au Bourget...), des travaux sur site accompagnés (lycée Coubertin à Meaux, lycée Schweitzer au Raincy...), des déménagements d'urgence en raison de dangers bâtimentaires (collège St Exupéry à Vincennes, collège Monet à Bussy-St-Georges), des fermetures de site (CIO de Pantin).

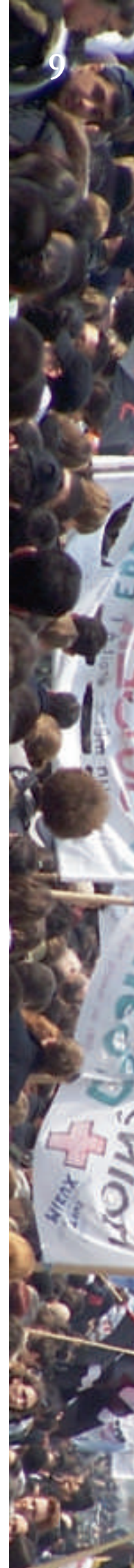
Depuis le printemps 2017, 3 tentatives ou suicides de collègues du second degré ont été étudiés avec comme objectif de dépasser le stade de la singularité des situations pour interroger sur l'organisation du travail et ainsi faire des préconisations qui permettraient d'améliorer le travail dans ce qu'il a de plus quotidien. Nous avons aussi participé à la réflexion en GT sur différentes problématiques comme celle de la scolarisation des élèves à besoin particulier, les rénovations in situ des établissements, des RPS.

<http://www.chsct-travail-sante-fsu.fr/>

Cette période a été marquée par l'arrivée d'un pic démographique sans précédent dans nos lycées. Le travail des militant-e-s du groupe lycée du SNES académique a eu plusieurs objectifs :

- **P'information** des collègues des dotations horaires qui leur sont attribuées par le rectorat ou financières par la Région, en poste (enseignants, CPE, AED..) et l'appui des mobilisations des collègues sur ces questions (courriers, accompagnement des délégations) ;
- **P'intervention** dans les instances rectorale, régionale, auprès du SIEC pour dénoncer le manque de moyens (postes d'enseignants, AED, et personnels région), le manque d'anticipation de la région en termes de locaux et les dysfonctionnement dans l'organisation du bac ;
- **la formation** des S1 pour qu'ils puissent animer des heures d'information syndicale dans leur propre lycée : ce dernier semestre, à travers des publications (circulaires, courriels, site), des conseils syndicaux et un stage de qualité portant sur l'orientation dans le supérieur et sur le baccalauréat. Le travail entamé devra aboutir à une mobilisation de la profession sur les bouleversements que Blanquer veut imposer pour le lycée. Un lycée qui devrait, par des parcours individualisés, aboutir à un tri précoce, sélectionner les étudiants, barrer la poursuite d'étude des bacheliers du pro, limiter celle des bacheliers des voies technologiques. Un Lycée dont les pratiques seraient totalement modifiées : réorganisation de l'année scolaire, des disciplines enseignées, contrôle en fin de formation anonyme, national diminué, remise en cause du baccalauréat comme premier grade universitaire.

Catherine ROUSTAN



## SECTEUR SANTE 2016-2018

Le secteur santé est de plus en plus sollicité. La dégradation des conditions de travail et du système éducatif affecte les collègues qui, en difficulté de santé, entreprennent des démarches et de plus en plus font appel à nous pour les informer, les guider et les défendre. Cela est d'autant plus nécessaire que l'administration n'a pas toujours les moyens de sa politique de santé (insuffisance des médecins des personnels, absence de bmp pour les postes adaptés en documentation, manque de postes budgétés pour les détachements dans le cadre du reclassement) et qu'un management néo-libéral ferme les possibilités, ne prend pas suffisamment en compte les difficultés de santé des collègues, voire les oublie. Très souvent les problèmes sont accrus par le manque de moyen et le non respect des droits élémentaires des collègues.

Aujourd'hui, compte tenu des dégradations du système, de plus en plus de collègues font appel à nous et sont de plus en plus jeunes. Les collègues concernés touchent toutes les catégories et tous les niveaux de la carrière.

Ne ménageant ni notre temps, ni notre énergie, nous devons intervenir pour faire respecter les droits des collègues, y compris les plus élémentaires.

Nous défendons les collègues dans le cadre de l'aménagement du poste de travail et de l'allègement horaire. S'agissant des accidents de service, nous obtenons en amont et en séance que les droits des collègues soient mieux respectés en vue de la reconnaissance de l'imputabilité. Pour les demandes de congés long et les avis d'aptitude, nous continuons à intervenir pour que les droits des collègues, notamment jurisprudentiels, soient mieux respectés. Le SNES-FSU, majoritaire en commission, représente aussi les collègues pour les demandes de poste adapté ou les demandes de bonification handicap, lors du mouvement des personnels. Ainsi à partir d'une étude toujours exhaustive des situations, nous faisons en sorte, en séance, que les demandes puissent être prises en compte.

**Thierry BOERES, Vincent TENNESON**



## ACTION SOCIALE 2016-2018

Depuis 2016, nous avons réussi à faire quelque peu évoluer la politique du logement dans l'académie : le ministère a versé une dotation spécifique en 2017, qui a permis de réserver des places de logement à Paris et en banlieue (colocations, T1 et T2). Ces logements sont réservés aux néo titulaires arrivant dans l'académie. C'est un premier pas vers la prise en compte des difficultés de logement de nos collègues de l'académie. Nous demandons à ce qu'elle soit reconduite l'an prochain.

Par ailleurs, la commission des prêts et secours continue de se réunir deux fois par mois pour traiter des demandes des collègues qui se trouvent exceptionnellement dans une période difficile (divorce, décès, maladie, ...).

Les dossiers sont examinés lors de cette commission et nous intervenons, la plupart du temps avec succès, chaque fois que l'administration ne suit pas la demande de l'assistante sociale en charge du dossier.

Dans un contexte d'austérité et de blocage des mesures PPCR, nous continuons de demander une augmentation du budget alloué par le ministère à l'action sociale, ainsi qu'une hausse du point d'indice de référence (531) afin que davantage de nos collègues soient éligibles à l'action sociale.

**Catherine ANGLÉSIO,  
Dominique BALDUCCI**

## SECTEUR COLLEGE 2016-2018

L'année scolaire 2016-2017 a été marquée par l'application de la réforme du collège et par la mise en place du Livret Scolaire Unique et du nouveau DNB.

Les résultats d'une enquête de rentrée réalisée dans l'académie de Créteil ont montré de grandes disparités dans la mise en place des EPI et de l'AP remettant en cause le cadre national des enseignements, un poids toujours croissant de la direction sur les équipes, une nette dégradation des conditions de travail et d'enseignement.

Avec la parution d'une circulaire en octobre, le secteur collège a tenté d'informer au mieux les collègues sur les enjeux de cette réforme et sur les nouveautés qui l'accompagnaient : le LSU et le nouveau DNB. Un tract proposera d'ailleurs aux enseignants plusieurs possibilités pour détourner les évaluations par compétence de fin de cycle comptant pour le nouveau DNB. Ces possibilités ont bien été utilisées par les équipes, forçant l'institution à valider les LSU qui ne l'étaient pas. Il nous a aussi semblé important d'organiser un stage syndical pour échanger, enrichir nos réflexions, notamment sur

l'interdisciplinarité, dépassant les injonctions pédagogiques. Les effets d'annonce du nouveau ministre à propos du dispositif « devoirs faits » posent question à cette rentrée 2017. Ce dispositif serait le remède aux inégalités scolaires. Mais faute de moyens, sa mise en place tarde. Le secteur collège organisera un stage en février afin de réfléchir sur les réels moyens à mettre en œuvre pour combattre les inégalités.

Florent MARTINIE, Chi Lai NGAN



## SECTEUR EMPLOI

Au cours de ces deux dernières années, le secteur emploi du SNES-Créteil a défendu quotidiennement les intérêts individuels et collectifs de nos collègues tout en respectant les mandats du SNES.

### • Accompagner au quotidien

Grâce à nos publications, nos mails, nos réponses téléphoniques et nos courriels, nous avons régulièrement informé les collègues sur leurs droits. Pour résoudre des problèmes de rémunération, de promotion d'échelon, d'affectation, de demandes de temps partiel, de disponibilité et de retraite, nous sommes intervenus sans relâche. Nous avons également défendu les droits des collègues au cours d'accompagnements au Rectorat (DAMESOP, DRH, DPE, ...) ainsi que dans le cadre des commissions disciplinaires.

### • Défendre le métier

Lors des commissions du mouvement inter et intra académique, le SNES a été la seule organisation syndicale à défendre l'ensemble des collègues. Nos interventions ont toujours été motivées par la nécessité que les règles soient plus justes, et que le mouvement les respecte scrupuleusement, ce qui garantit l'égalité de traitement pour toutes et tous. Par ailleurs, nos interventions ont

significativement amélioré certaines opérations de gestion.

A titre d'exemple, nous avons obtenu qu'une grande majorité de collègues au 11ème échelon puisse atteindre la Hors-Classe. Dans le cadre des nouvelles modalités d'évaluation introduites cette année avec les rendez-vous de carrière, nous continuerons à intervenir pour que les droits des collègues soient respectés.

Nous poursuivrons notre travail d'information collectif et individuel quant au déroulement des nouvelles opérations de promotion : avancement de carrière pour les échelons 7 et 9, accès à la hors classe et classe exceptionnelle. Enfin, le secteur emploi a travaillé d'arrache-pied, par l'intermédiaire des commissions paritaires et du secteur TZR, à défendre les enseignants titulaires sur zone de remplacement, en leur expliquant leurs droits lors de stages, en intervenant au quotidien auprès des DPE sur leur affectation, leur droit à percevoir des ISSR ou encore leurs frais de déplacement.

Adrien BERCHER, Julie COCHAIN

## ENTREE DANS LE METIER 2016-2018

Les conditions de travail et de formation des quelques 800 professeur-e-s et CPE stagiaires de l'académie sont toujours problématiques. En cause le manque de moyens de l'ESPE de Créteil, mais aussi la pression de l'évaluation toujours très forte sur les stagiaires, à qui l'on demande toujours plus de travaux à rendre. Les militant-e-s du secteur Entrée dans le métier ont tenté d'accompagner la mobilisation des stagiaires, en organisant notamment des Assemblées générales, afin d'obtenir un allègement des évaluations et davantage de transparence dans le processus de titularisation.

L'ESPE et le rectorat font la sourde oreille, refusant de recevoir le SNES Créteil en 2016-17. La mobilisation n'a malheureusement pas dépassé le cadre d'AG relativement réduites. Cependant, l'audience du SNES et de la FSU s'est traduite par une large victoire lors des dernières élections au conseil d'école de l'ESPE, la liste commune FSU-UNEF a en effet récolté 63% des voix et deux élu-e-s sur trois. A l'image de cette implantation du SNES chez les stagiaires, le taux de syndicalisation y reste honorable (environ un quart des stagiaires est syndiqué au SNES dans l'académie) malgré une légère baisse

en 2017. La priorité du secteur est d'être présent aux côtés de nos collègues stagiaires tout au long de l'année, de l'affectation en stage en juillet au processus de titularisation et les entretiens avec les jurys fin juin. Cela prend différentes formes : la permanence par mail, par téléphone portable, la présence régulière sur les lieux de formation, les deux stages annuels, la publication de tracts « Infostagiaires », la page facebook.

L'intégration dans le secteur de militant-e-s néo-titulaires permet de rester au plus proche des préoccupations et du vécu des stagiaires, même si un effort de féminisation doit être fait à l'avenir afin d'être les plus représentatifs possibles. Le secteur EDM prend également en charge la question de la précarité et des dispositifs visant à affaiblir le service public d'éducation (masters en alternance, EAP, services civiques, « tutorat » de jeunes contractuel-le-s par l'association Teach for France) afin d'en informer les collègues et de leur proposer une analyse syndicale.

**Raphaël ANDERE, Aurélien BILLOD,  
Maud COUTANT, Gabriel HOLARD**

## SECTEUR TZR 2016-2018

La pénurie de titulaires remplaçants, personnels pourtant indispensables au fonctionnement du service public d'éducation, entraîne une dégradation des conditions d'exercice et de travail des TZR. Les pressions hiérarchiques sont fortes sur ces collègues dans une situation précaire du fait de leur isolement, et le rectorat s'affranchit régulièrement de ses obligations dans la gestion de leurs affectations. Dans ce contexte, les militant-e-s du secteur TZR ont accompagné les enseignant-e-s titulaires sur zone de remplacement tout au long de l'année, en apportant des réponses rapides - par mail ou par téléphone - à leurs questions, et en les soutenant dans les difficultés auxquelles ils/elles peuvent être confrontés. Nous avons ainsi encouragé les collègues à exiger un arrêt d'affectation en bonne et due forme avant de prendre un poste ; nous avons soutenu les TZR qui n'avaient pas atteint leur maxima de service, et dont les chefs tentaient d'exiger des heures soi-disant dues, au mépris de la quotité prévue par leurs arrêtés ; nous avons par ailleurs conseillé les collègues pour l'obtention des frais de déplacements et des ISSR, et dénoncé la pratique du rectorat consistant à antidater les arrêtés ; à chaque fois que leurs droits n'étaient pas respectés, nous avons accompagné les TZR dans la formulation de recours, avec l'appui du secteur juridique.

Afin d'informer les titulaires remplaçants sur leurs droits spécifiques, nous avons organisé une journée de stage académique qui a réuni une quarantaine de participants, et mis en place à la rentrée des réunions d'accueil des nouveaux entrants et des TZR dans chaque département, en collaboration étroite avec les s2. Lors des mouvements inter et intra académiques, ainsi que lors de la phase d'ajustement des TZR, les militant-e-s du secteur TZR et les commissaires paritaires ont porté une attention particulière au suivi des demandes de mutation des collègues TZR (vérification des barèmes, et prise en compte des situations spécifiques des TZR, notamment pour le calcul des bonifications liées à l'exercice en établissements classés). A l'issue du mouvement intra-académique et tout au long de l'année, nous accompagnons les collègues formulant des demandes de révision d'affectations qui s'avèreraient problématiques (hors zone, plusieurs établissements...).

**Hélène BOYER, Alexandre CASATI**

## BILAN DU COLLECTIF PSYEN ET DCIO

Les politiques publiques et les réformes n'ont épargné ni les personnels d'orientation ni les services ces dernières années. Dans le contexte de la carte cible des CIO, le collectif PsyEN et DCIO a fait le choix de peser et d'agir pour :

- **Préserver le réseau des CIO de l'académie** : le collectif s'est clairement positionné pour le maintien de tous les CIO, services publics de l'Éducation nationale. Suite aux désengagements des conseils départementaux de Seine-et-Marne en 2015, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en 2016, il a fallu s'organiser pour lutter contre le projet de carte cible : sensibiliser l'opinion publique, rencontrer les collectivités (conseils départementaux, maires, députés, ...), solliciter des audiences au rectorat. Nos actions soutenues par les parents, les élu.e.s et les équipes d'établissements ont porté leurs fruits. Deux CIO ont été fermés au lieu des douze fermetures prévues. Pourtant, nous ne nous en satisfaisons pas, ni même de la transformation de six CIO en points d'accueil car ce sont des structures précaires.

- **Être au plus près des préoccupations des équipes des CIO** : le nombre de postes vacants toujours plus important entraîne un recours croissant aux personnels non titulaires. Nos interventions auprès du rectorat a permis d'améliorer leurs conditions d'affectation permettant aussi aux CIO de fonctionner. Les budgets des CIO sont également réduits et nous agissons pour faire reconnaître les besoins de nos services dans un contexte de restriction budgétaire importante.

- **Représenter et défendre avec détermination les collègues dans les instances académiques** : à l'image de la première promotion d'accès à la hors-classe qui a eu lieu cette année, où nos interventions ont permis de nommer les collègues les plus anciens ayant atteint le 11ème échelon alors que l'administration voulait en faire une promotion au mérite.

- **Se faire entendre sur le positionnement des services** : la création du corps des PsyEN commun au premier et second degré portée par la FSU ouvre une nouvelle page. Les psychologues ont un rôle important à jouer auprès des élèves, des familles, auprès des équipes pluriprofessionnelles pour réduire les inégalités scolaires et au-delà, les inégalités sociales. Nous continuons à peser pour que les PsyEN et DCIO soient pleinement reconnus, leurs missions respectées. Il ne sera pas question de nous faire jouer un rôle qui n'est pas le nôtre dans les prochaines réformes, en particulier le Plan étudiants qui se met en place, ni rogner sur nos conditions de travail et nos valeurs.

Géraldine DURIEZ, Christine JARRIGE

## SECTEUR CPE 2016-2018

Le secteur CPE est tout au long de l'année à l'écoute des collègues afin de les accompagner et les soutenir mais aussi force de proposition et de défense du métier de CPE. Pour la diffusion de l'information et le lien avec les établissements, des circulaires sont publiées et adressées aux syndiqué-e-s chez eux et dans chaque établissement en alternance avec un courriel « info CPE » réservé aux syndiqué-e-s, pour rester au plus près de l'actualité. Présent-e-s lors des permanences téléphoniques tous les jeudi et vendredi dans les locaux du SNES, pour une communication directe, nous proposons aussi des stages et animons, pour les adhérent-e-s, un collectif académique de réflexion et d'action pour pouvoir débattre sans préjugés des questions qui traversent la profession.

Le secteur CPE permet d'avoir une relation de proximité avec les élu-e-s en CAPA et GT où le SNES est en position dominante (5/8). Seul-e-s les commissaires paritaires CPE SNES-FSU, font systématiquement des déclarations liminaires, consultables sur le site du s3

Les élu-e-s CPE ont aussi accompagné durant cette période de nombreux/ses collègues auprès des services RH et lors d'entretiens avec les personnels de direction dans les établissements.

Karine DARJO, Jean-Michel GOUZOU,  
Sandra KERREST



## SECTEUR NON TITULAIRES

Depuis la rentrée 2015 et le dernier congrès, la situation de la précarité à Créteil s'est encore aggravée : on compte sur cette période une augmentation de plus de 23 % des embauches de collègues non-titulaires. Plus de 4000 collègues ont ainsi été affecté-es dans tous les établissements cristoliens à la rentrée 2017. Nous risquons donc de battre des records en raison d'un nombre important de chaires non pourvues dans plusieurs disciplines et des annonces gouvernementales sur la baisse des postes offerts aux concours. Sollicité-es par un très grand nombre de collègues, nous avons multiplié les interventions pour faire respecter leurs droits auprès des services du rectorat.

Par ailleurs, au cours de ce mandat, nous avons aussi privilégié la défense collective des situations des contractuel-les lors des CCP, des rassemblements, ou des audiences en intersyndicale. De plus, nous avons participé aux GT qui se sont réunis pour discuter des conditions d'application des nouveaux décrets d'août 2016 sur la gestion des personnels.

Notre intervention a permis d'obtenir une revalorisation de la grille indiciaire pour tou-te-s et des avancées sur les conditions d'emploi dans un certain nombre de disciplines (promesses d'embauche, contrat à l'année qui comptaient de longue date parmi nos revendications).

Cependant, des difficultés persistent. Nous continuons à nous battre pour des CCP d'affectation, contre les conditions de non-renouvellement de certains CDD, le manque de formation, les problèmes de gestion administrative qui empoisonnent les conditions de travail de nos collègues, et les mesures disciplinaires toujours trop nombreuses à leur rencontre.

Malgré nos efforts de communication pour informer les collègues sur leurs droits (Mémo, permanence téléphonique dédiée, stages, relais auprès des S2...) beaucoup ignorent toujours comment les faire valoir. De plus, il y a toujours des difficultés pour les mobilisations et la syndicalisation.

Pour le SNES Créteil la revendication essentielle reste la titularisation massive et rapide pour tous-tes et l'arrêt des embauches de nouveaux non-titulaires.

**Damien BESNARD, Thierry BOERES,  
Bernadette NOVE**



# SECTEUR RETRAITE-E-S 2016-2018

15

Ces deux dernières années ont été bien chargées pour la section des retraité-e-s du SNES Créteil. Après des mesures fiscales particulièrement injustes qui les avaient frappé-e-s pendant la période précédente, de nouvelles mesures sont venues grever leur pouvoir d'achat : augmentation de la CSG (25%), faible augmentation des pensions après des mois de gel... et les actions unitaires se sont donc multipliées à l'initiative du Groupe des 9, auxquelles les retraité-e-s de Créteil ont participé massivement : 9 juin, 29 septembre 2016, 30 mars, 28 septembre 2017, avec ce jour-là une participation exceptionnelle de collègues qui n'avaient pas manifesté depuis longtemps ou même qui n'avaient jamais participé à nos actions.

Le reproche d'être privilégié-e-s, de manquer de solidarité envers les jeunes générations ne passe décidément pas. Le collectif académique, renforcé encore cette année, fort à chaque réunion de 16 à 18 militant-e-s, a participé également aux actions multiples en direction des élus au mois de novembre à Paris et dans les trois départements de notre académie dans le cadre des inter-syndicales, et les AG académiques sont bien fréquentées.

Les militant-e-s du SNES participent également activement à l'activité de la FSU et de la FGR dans les trois départements de notre académie. Les retraité-e-s, solidaires des actif-ve-s, ont participé activement à toutes les actions contre la Loi Travail. Ils/elles animent également le stage « bientôt à la retraite », qui connaît chaque année un grand succès et ont été à l'initiative de la création du groupe actifs/retraité-e-s au sein du S3 qui a travaillé sur le financement de la Sécurité Sociale et organisé le 21 décembre 2017 un stage sur la réforme du système de retraites. Enfin, l'organisation des sorties de plus en plus variées permet à de nombreux anciens collègues de l'académie de se retrouver pour des moments conviviaux : visite du site de triage de la RATP à Villeneuve-Triage, du musée de la Grande Guerre à Meaux, du musée de la Musique à la Villette, du musée de la préhistoire à Nemours ainsi que d'une chocolaterie, etc. Avec pour la première fois un séjour de 3 jours en gîtes, dans le Berry, de Bourges à Sancerre, dont le succès a été indéniable.

Martine STEMPER



# ÉCOLE ÉMANCIPÉE

## POUR UN SNES-FSU CRÉTEIL PLUS EFFICACE ET PLUS DÉMOCRATIQUE

Les critiques de l'École Émancipée au rapport d'activité ont deux objectifs pour l'avenir du SNES-FSU Créteil : le renforcement de son efficacité dans l'action et l'amélioration de son fonctionnement démocratique.

### Limites et faiblesses dans la construction des mobilisations

Ce mandat a été rythmé par différentes réformes : la loi travail, le protocole PPCR, la réforme de l'évaluation des personnels et la réforme du collège. Nous n'avons pas en la matière, au sein du SNES Créteil, de désaccord de fond.

Certes, la réforme de l'évaluation au collège LSU fut davantage débattue car il nous semblait plus approprié, pour des questions de lisibilité et donc d'efficacité, de défendre un mot d'ordre unique (valider toutes les compétences) plutôt que de proposer plusieurs possibilités.

En revanche, nous ne partageons pas la lecture faite par le secrétariat général du mouvement de l'automne 2016 pour une carte élargie de l'éducation prioritaire en lycée. En effet, il mentionne les grèves du 29/9 et du 11/10 sans dire qu'elles n'étaient pas à l'initiative du SNES-FSU. Initié par le collectif Touche pas à ma ZEP (jamais mentionné par ailleurs), le mouvement s'est construit par les assemblées générales. Une fois lancé, le SNES-FSU l'a soutenu en participant à l'intersyndicale, sans contribuer pour autant à son animation, sans l'impulser avec les collègues, ce qui n'a pas permis de gagner davantage que la prolongation du dispositif transitoire des bonifications APV et des primes.

Dès la rentrée 2017, six lycées étaient mobilisés sur les questions d'effectifs par classe et de fin des contrats aidés. Les camarades ÉÉ ont animé la coordination des établissements en lutte, proposé la tenue d'AG et insisté pour que le SNES-FSU y participe, ce qu'il ne fit que pour la première. Si le SNES-FSU a bien relayé les appels et initié un rassemblement devant le conseil régional, il n'a pas structuré le mouvement, fait converger les actions pour que davantage d'établissements obtiennent gain de cause.

### Mettre en œuvre l'action plus efficacement

Nous avons à plusieurs reprises exprimé le besoin de diffuser davantage les idées du SNES et de la FSU au moment de la loi travail. Les collègues ont besoin de matériel (tracts, affiches, etc.) pour agir dans leur établissement. Contrairement au secteur lycée qui se montre très dynamique contre la réforme du bac, le secteur collège semble atone (très peu de réunions ni de coordination, peu de

matériel par rapport au mandat précédent).

### Porter nos mandats jusqu'au bout

Alors qu'en CAA, les camarades ÉÉ amendent les textes et cherchent les compromis nécessaires, ils regrettent que les positions communes ne soient pas toujours défendues de façon offensive en CAN (le parlement national du SNES), où nos représentant-es votent systématiquement les textes soumis par le secrétariat général national UA. La majorité UA académique ne semble pas se donner les moyens d'infléchir les positions du SNES-FSU national.

### Partager les responsabilités départementales et académiques.

À l'échelon académique, les militant-es de l'École Émancipée sont investi-es pleinement dans le travail du S3 et de ses secteurs. Cependant, le fonctionnement pluraliste du SNES Créteil reste souvent de façade avec une pratique de la « direction majoritaire » qui ne prend pas suffisamment en compte la représentation des tendances. À l'échelon départemental, alors que plus d'un-e syndiqué-e sur trois a voté pour notre tendance dans le 93, à la rentrée 2017, un militant ÉÉ, bien que S1 investi dans son établissement depuis des années, s'est vu refuser l'entrée dans la section départementale. Le secrétariat général du SNES-FSU Créteil prétend pourtant déjà « mettre en œuvre un syndicalisme ouvert où chacun-e doit pouvoir trouver sa place ». Pour passer de la parole aux actes, il lui suffira de garantir dès le prochain mandat l'ouverture de ses instances à l'ensemble des militant-es, UA ou non, à la hauteur de ce qu'ont exprimé les syndiqué-es par leur vote.

Pluralisme et démocratie accrus au sein du SNES-FSU garantissent que chacun-e puisse s'y syndiquer et y militer, et que l'action syndicale soit plus encore à la hauteur des attaques et des enjeux.

**Voilà pourquoi l'École Émancipée Créteil appelle à ne pas voter pour le rapport d'activité du S3 de Créteil.**



# ÉMANCIPATION

## UNE STRATÉGIE DRAMATIQUE : LA DIRECTION NATIONALE NÉGOCIE LES RECULS, LA DIRECTION DE CRÉTEIL S'ADAPTE

C'est une tradition bien établie du S3 de Créteil : **acte I/** La direction Unité & Action (U&A) critique les mesures régressives du pouvoir et parfois la stratégie nationale (S4, U&A) ; **acte II/** elle ne se donne pas les moyens de construire des luttes contre ce pouvoir et de pousser ainsi le S4 à plus de pugnacité ; **acte III/** Rongée par le fatalisme, elle privilégie la conservation de l'appareil, au prix d'accommodements avec les « négociations » et reculs revendicatifs du S4. **Epilogue** : le SNES a ainsi laissé passer la réforme des statuts, de l'évaluation, du collège. Il est vital de changer d'orientation si nous ne voulons pas voir Macron-Blanquer balayer le service public et nos acquis. Nous souhaitons y contribuer (cf. page 24), avec tou.te.s les camarades voulant construire des luttes auto-organisées pour stopper la catastrophe de la sélection à la fac, de la casse du bac et du lycée modulaire.

### Critiques verbales et alignement sur le S4

La réforme PPCR-évaluation est une nouvelle étape dans l'affirmation d'une « gestion des ressources humaines » alignée sur celle du privé. Le S4 a voulu faire croire à des augmentations de salaires sans lutte : une blague ! Il a voté pour le décret cadre, en disant qu'il s'opposerait aux arrêtés sur l'évaluation : il était naïf de le croire. Dans les deux cas, le syndicat a été paralysé par les concertations bidons, sous prétexte d'attendre les textes définitifs, comme si on pouvait contrer le pouvoir sans lutte ! Résultat : la nouvelle évaluation, visant à nous faire bosser plus sans augmentation, à supprimer des postes et à transformer peu à peu le chef d'établissement en véritable manager, est passée. D'abord opposée à la réforme PPCR, U&A Créteil l'a défendue après son approbation par le S4 et la FSU ; et sur l'évaluation, malgré des critiques, elle a accompagné la politique du S4. Certes, sous la pression des syndicats hostiles au PPCR et des collègues insatisfaits, le S3 a fini par appeler à un rassemblement en février 2017, mais cette initiative tardive ressemblait à l'enterrement d'une mobilisation jamais vraiment lancée.

### Education prioritaire : TPMZ effacé de la photo

Dans le bilan de la lutte pour le maintien des lycées dans l'Education Prioritaire avec les moyens supplémentaires correspondants, U&A se surpasse : pas un mot sur le collectif « Touche Pas à Ma Zep » (TPMZ), sans lequel il n'y aurait rien eu ! Au lieu d'utiliser les moyens du syndicat pour développer la lutte, U&A a tergiversé, négocié et même osé qualifier d'« anti-syndical » TPMZ, alors qu'il est animé par des militants syndicaux et cherche l'implication des syndicats. Nous estimons au contraire que l'auto-organisation doit être soutenue pour construire des luttes solides et capables d'atteindre leurs buts.

### Précarité et AED : le grand vide

S'il assure bien la défense individuelle des précaires, le S3 ne prend pas d'initiative pour construire une mobilisation massive pour la titularisation. C'est un problème plus aigu que jamais, car Blanquer veut généraliser le recrutement des enseignant.e.s par contrat. De même, U&A néglige les AED et ne répond même pas favorablement aux maigres demandes des nos élues à la CCP pour

construire dans ce secteur. A notre proposition de revendiquer un statut de fonctionnaire pour les AED, U&A oppose le retour au statut de MI-SE en vigueur jusqu'en 2003, mais sans prendre d'initiative en ce sens...laissant la précarité prospérer dans les équipes de vie scolaire.

### DHG : des établissements trop livrés à eux-mêmes

Face à la baisse continue des moyens, U&A laisse les bahuts se battre en ordre dispersé. Soutenir ou accompagner les établissements ne suffit plus : il faut faire converger les luttes pour engager un rapport de force à l'échelle de l'académie, et éviter la concurrence entretenue par le Rectorat avec des miettes. En janvier 2017, nous avions proposé de faire un tract en ce sens, initiative rejetée !

### Loi Travail et luttes d'ensemble : rompre avec l'étroitesse corporative

La résolution contre la loi El Khomri du congrès 2016 de Créteil ne s'est guère traduite dans la pratique. D'abord parce que le S3 n'a pas mis tout son poids dans la bataille. Mais aussi et surtout parce qu'on ne peut pas subitement mobiliser les enseignant.e.s sur des réformes générales contre le salariat, quand U&A les a habitués à une politique corporative, centrée sur les intérêts catégoriels, au lieu de chercher à unir sur des intérêts communs à tous les personnels et d'insister sur l'unité public-privé. Selon la même logique, U&A se borne à signer des appels sans mobiliser vraiment contre la restriction des libertés démocratiques, les violences policières, la stigmatisation des étrangerEs, la traque des migrantEs, le flicage des chômeurs, le sexisme. Pourtant il sera impossible d'arrêter Macron sans combattre ces politiques, déconstruire les discours créant des bouc-émissaires et mobiliser les exploités et opprimés.

### C'est pourquoi nous appelons :

- à voter **CONTRE** le rapport d'activité de la direction du S3
- à voter **EMANCIPATION**, seule à porter une orientation véritablement alternative.

Contacts : olivier.e.vinay@gmail.com  
ou stephane.rey2@yahoo.fr



# URIS

## UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE

### **R**éaliser l'unité pour le retrait de la réforme du baccalauréat

Nous nous prononçons pour la réalisation de l'unité pour le retrait du projet de réforme du baccalauréat ; pour le maintien des épreuves terminales dans toutes les disciplines ; pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national, terminal, anonyme, premier grade universitaire ; pour le retrait de la fiche avenir ; pour le retrait du « plan étudiants ».

Nous nous félicitons de prises de position du S3 de Créteil qui vont en ce sens.

Le rapport d'activité, dans sa page 1, se positionne à juste titre « contre les réformes

actuelles de l'affectation post-BAC, du BAC et du lycée ».

Déjà, le SNES 93 soutenu par le SNES Créteil a appelé à l'action le 14 décembre dans l'unité avec les syndicats SNEP, CGT, FO, SUD, CNT pour notamment « l'abandon des réformes en cours au lycée, l'abandon du projet de loi instaurant la sélection à l'université. » Plus de 1 000 enseignants ont manifesté.

C'est un premier pas. Il faut poursuivre la mobilisation. Il est urgent que soit organisée une manifestation nationale dans l'unité de toutes les académies, avec tous les syndicats qui combattent le projet de réforme du baccalauréat, pour en arracher le retrait.

### **Oui, continuer à s'opposer à PPCR « instrument d'arbitraire et d'individualisation des carrières »**

Nous partageons l'analyse développée dans la page 2 du rapport d'activité à propos du protocole PPCR qui s'accompagne : de « la mise en place d'une classe exceptionnelle attribuée au mérite et réservée à un petit nombre de collègues », d'un projet de réforme de l'évaluation reposant « sur des critères subjectifs basés sur une grille d'évaluation par compétences », « instrument de l'arbitraire et de l'individualisation. »

L'individualisation et la mobilité sont les maîtres-mots du protocole PPCR. Il a en particulier pour but de faciliter la mobilité des personnels entre les 3 volets de la fonction publique. C'est la remise en cause du statut. Il favorise la suppression des services et de postes.

Pour la défense de notre statut, nous considérons qu'il faut continuer à s'opposer au protocole PPCR signé par la direction de la FSU.

### **Non à la participation de la FSU au forum de l'emploi public**

Notre présence au Forum de l'Action Publique 2022 pose la question de notre stratégie syndicale.

Est-ce un réel cadre de discussion avec le gouvernement ou un cadre de discussion contrainte ?

Le gouvernement n'a pas attendu le Forum 2022 pour entamer des économies budgétaires. D'ores et déjà, le gouvernement a décidé la suppression de dizaines de milliers de contrats aidés. Les objectifs ont été fixés par le premier ministre : Il faut faire 3 points de PIB d'économies, ce qui représente déjà plus de 60 milliards d'économies à faire dans la fonction publique.

Le débat proposé par le gouvernement prend des allures de mascarade, car pendant qu'il y a débat, le Conseil Général du 78 par exemple montre à tous les départements de France comment on fait des économies. Ce Conseil Général a en effet décidé d'abandonner les missions de service public concernant la gestion des collèges, en transférant 800 agents à une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP).

On ne peut pas discuter avec le gouvernement, surtout dans les conditions où avec le départ de la CGT, de FO et de Solidaires des groupes de concertation, les deux tiers de la Commission Administrative Nationale du SNASUB ont estimé qu'il fallait au moins suspendre notre participation à ces groupes de concertation.

## PAR LA DIRECTION **UNITÉ & ACTION** DE LA SECTION ACADÉMIQUE DU SNES CRÉTEIL

C'est dans une période marquée par le durcissement des politiques d'austérité, par la montée de l'extrême-droite partout en Europe et, en France où M. El Khomri, F. Hollande puis E. Macron ont modifié profondément la législation du travail, que les militant-es du SNES-FSU Créteil ont travaillé à informer, mobiliser la profession contre toutes les régressions salariales et celles induites par les réformes propres à l'Éducation Nationale. Le rapport d'activité académique témoigne de l'importance de l'investissement de l'ensemble des militant-es du SNES.

Pendant toute cette période, dans toutes les instances, y compris les intersyndicales très nombreuses, le SNES-FSU Créteil a essayé de trouver des positions communes permettant de rassembler et convaincre les collègues de la possibilité de remporter des victoires face à ce rouleau compresseur ultra-libéral.

Les militant-es du SNES Créteil se sont rendu-e-s dans les établissements, ont animé les réunions de section, ont accompagné les collègues malmené-e-s par les chefs d'établissements de plus en plus couverts par la nouvelle politique managériale du rectorat. Les sections départementales et académiques sont intervenus avec beaucoup d'efficacité auprès des DSDEN et du rectorat.

Les critiques au rapport d'activité de nos camarades de l'école émancipée laisse penser que malgré ce contexte particulièrement compliqué, notre seule incurie explique l'absence de victoires significatives dans cette période. Sur le sujet de l'éducation prioritaire, celui de la précarité, des DHG, de la lutte contre la loi Travail, nos camarades d'émancipation – qui ne participent pas au fonctionnement du SNES Créteil, ni aux commissions paritaires, ni aux GT – ne trouvent aucune action du S3, mobilisation, communication efficaces.

Les militants UetA ont pourtant multiplié les circulaires, tournées d'établissements, distributions de tracts et heures d'information syndicale dans les trois départements de l'académie. Nous avons participé aux AG initiées par nous, par d'autres organisations syndicales que le SNES ou par des sections d'établissements. Dans presque toutes les AG, un-e secrétaire général-e académique était présent-e. Chaque militant-e participant à une réunion ou une AG, quelle que soit la tendance, est un-e militant-e du SNES Créteil qui diffuse les informations, aide la mobilisation et alerte si besoin les instances départementales et académiques. Nous ne comptabilisons pas les actions militantes par tendance.

Pour mobiliser la profession, nous faisons le choix de créer l'unité syndicale, de consacrer notre énergie militante à aller vers la profession et de susciter le débat

dans le plus grand nombre d'établissements possible, y compris là où il n'y avait pas de section du SNES ou de syndicats.

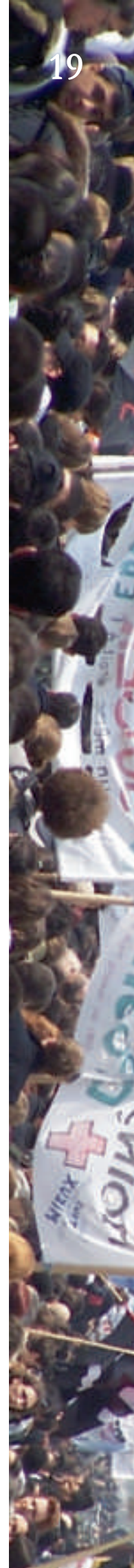
Les décisions du bureau académique ou de la CAA sont prises en tenant compte prioritairement des remontées des sections d'établissements et des responsables de section (S1). Le S3 n'a pas hésité à prendre ses responsabilités en communiquant sur les conditions de travail dans les établissements en éducation prioritaire, les conséquences de la loi Travail, en appelant l'ensemble des collègues de l'académie à la grève ; et ce dans un cadre que nous sommes parvenus à rendre unitaire, intersyndical, à l'échelle de la région parisienne. Nous ne pouvons que regretter que nos camarades d'émancipation et d'EE n'aient pas conscience du positionnement du S3 et de l'énergie dépensée par les militant-es de toutes tendances sur ces problématiques.

Notre position dans les instances nationales est simple : nous défendons les positions du bureau académique et de la CAA où les membres d'Unité & Action, d'École Émancipée et d'Émancipation siègent, votent et décident des positions. Selon le sujet et l'actualité, nous nous sommes abstenus, nous avons voté pour les synthèses proposées quand elles intégraient nos propositions, nous avons voté contre celles qui nous semblaient aller contre le positionnement défini dans les instances académiques. Quand à la remarque faite par la tendance École Émancipée sur la composition de sa délégation au sein du S2 93, nous ne la comprenons pas. En effet, les militant-es d'U&A ne choisissent pas les représentant-es des autres tendances qui siègent au sein des instances départementales. C'est donc École Émancipée qui a fait le choix de désigner certaines personnes plutôt que d'autres.

Les militant-es Unité & Action s'attachent depuis deux ans à relever un défi important pour notre section académique : renouveler les équipes militantes en ayant toujours le souci du rajeunissement et de la féminisation.

Les très grandes difficultés auxquelles le syndicalisme fait face aujourd'hui et l'ampleur des attaques auxquelles nous devons répondre nécessitent une plus grande cohésion des luttes. C'est tout le SNES-FSU qui y gagnera demain, pour continuer à peser par la mobilisation la plus large dans l'action résolue.

**Les élu-e-s UA à la CAA vous appellent à soutenir l'action des équipes militantes en situation de responsabilité durant les deux années écoulées, en votant  
POUR le rapport d'activité  
POUR le rapport financier**



# UNITÉ & ACTION

**POUR UN SYNDICAT AVEC DES MANDATS REVENDICATIFS,  
POUR UNE RÉELLE TRANSFORMATION SOCIALE.  
POUR UN SNES-FSU DÉMOCRATIQUE, UNI ET À VOCATION MAJORITAIRE.**



**Qu'est-ce qu'Unité & Action ?**

U&A est la tendance majoritaire dans le SNES-FSU, au SNES Créteil et dans les trois départements. U&A est prête à travailler avec celles et ceux qui le souhaitent pour construire un syndicat combatif de transformation sociale. Elle prône un syndicalisme qui défend les intérêts individuels et collectifs des personnels. Pour U&A, le SNES-FSU Créteil est une source d'information et un outil de lutte pour les collègues. Le syndicat construit ses revendications, ses mandats et ses actions en échangeant avec la profession.

## **Construire le rapport de force face au gouvernement actuel.**

Depuis son arrivée au pouvoir, E. Macron et son gouvernement mettent en œuvre une politique rétrograde et ultra-libérale en multipliant les cadeaux au patronat et aux plus riches. Le service public et ses fonctionnaires en sont la cible privilégiée. Dans l'éducation, E. Macron et J.-M. Blanquer développent une politique conservatrice, régressive en s'appuyant sur une communication démagogique et pseudo-scientifique. U&A s'oppose à toutes ces mesures qui ont pour seul objectif que la réduction de la dépense publique et une refonte idéologique de l'Etat : sélection à l'université, réforme du baccalauréat, réforme du lycée limitant les heures de cours (27h/semaine), promotion de l'apprentissage contre la formation en lycée professionnel...

Nous avons clairement combattu la réforme du collège comme les deux lois Travail, par de nombreux appels à la grève. Nous ne pouvons accepter la casse du système de protection sociale et des retraites, et nous les défendons encore, comme nous l'avons fait lors de la journée de grève du 10 octobre 2017. Nous souhaitons organiser une mobilisation massive partagée par la majorité de la profession, grâce à nos sections de terrain. Nous voulons des actions fortes qui fassent l'unité la plus large possible (personnels, parents d'élèves, lycéen-ne-s, étudiant-e-s), dans des cadres intersyndicaux. Notre objectif est de repousser ces lois et mesures régressives pour imposer une politique progressiste basée sur les valeurs et les propositions que nous portons.

## **Pour nos métiers et nos conditions de travail !**

U&A revendique le rattrapage du pouvoir d'achat pour les actif/ves comme pour les retraité-e-s, le fin du gel du point d'indice et le retrait de la journée de carence. Nous nous battons pour une amélioration de nos carrières de nos conditions de travail : diminution des effectifs par

classe, augmentation du nombre de CPE, doublement des effectifs des psychologues de l'éducation (ex-COPsy) pour améliorer l'orientation des élèves, de meilleures conditions d'emploi, de rémunération et de formation des AED. Il s'agit aussi de mettre fin à la crise chronique de recrutement en rendant nos métiers plus attractifs. Dans notre académie, la conséquence est l'explosion de la précarité qui doit être stoppée et résorbée par un plan de recrutement massif.

## **Pour un collège et un lycée qui ont les moyens de faire réussir tous les élèves.**

U&A défend un lycée organisé en 3 voies générale, technologique, professionnelle et en séries diversifiées et renouvelées. Cette organisation est la seule qui permette une orientation progressive. Il est nécessaire de refonder la voie technologique et de rééquilibrer la série S au profit des autres séries générales. Le bac, évalué par des épreuves terminales, anonymes et nationales, doit rester le premier grade universitaire et seul critère d'accès à l'enseignement supérieur. U&A est opposé à la sélection que veulent permettre le « plan étudiant » et « parcours sup ». Nous combattons l'organisation modulaire du lycée qui se profile avec deux majeures (commission Mathiot) comme il avait repoussé la réforme Darcos. Nous sommes opposés à la semestrialisation qui ouvre la porte à l'annualisation du temps de travail.

Nous exigeons toujours l'abrogation de la réforme du collège. Au lycée comme au collège, nous sommes opposé-e-s à l'autonomie des établissements et au contrôle continu qui aboutit à des diplômes « maison ». Nous demandons des programmes annuels, un cadrage national des horaires et des dédoublements. Nous sommes opposé-e-s aux expérimentations contractualisées avec le rectorat qui remettent en cause notre statut et les horaires nationaux, comme au lycée du Bourget ou au futur collège d'Aubervilliers.

Dans les territoires socialement défavorisés, nous revendiquons une carte élargie de l'éducation prioritaire au collège comme au lycée avec des moyens accrus pour faire baisser les effectifs par classe et organiser des projets pédagogiques avec des temps de concertation prévus dans le service des enseignants.

**VOUS PARTAGEZ CES ORIENTATIONS ?  
VOTER ET FAITES VOTER POUR LES LISTES  
UNITE & ACTION A LA COMMISSION  
ADMINISTRATIVE ACADEMIQUE  
ET AUX BUREAUX DEPARTEMENTAUX  
DU SNES-FSU CRETEIL**

**Pour nous contacter : [uetasnescreteil@gmail.com](mailto:uetasnescreteil@gmail.com)**

# LISTE UNITÉ & ACTION

## Commission Administrative Académique

CLAIR Emilie - Certifiée Collège Guy Moquet Villejuif 94	CHEMIN Valérie - Agrégée Lycée Romain Rolland Ivry-sur-Seine 94	CASATI Alexandre - Certifié Lycée Eugène Cotton Montreuil 93
CLODORE Martine - Agrégée Lycée Jean Jaurès Montreuil 93	CLAYETTE Danièle - Retraitée 93	OCANA Marie - Certifiée Collège Mon Plaisir Crécy-la-Chapelle 77
LOGOTHETIS Mathieu - Agrégé Lycée Clémenceau Villemomble 93	TRUFFINET Isabelle - Agrégée Lycée Jean Jaurès Montreuil 93	HARVIER Jean Michel - Certifié Collège Paul Eluard Bonneuil 94
COUTANT Maud - Certifiée Collège Léonard de Vinci Saint Thibault des Vignes 77	DARJO Karine - CPE Lycée Auguste Blanqui Saint-Ouen 93	ARNOULD Etienne - Certifié Lycée Louise Mihel Bobigny 93
NGAN Chi Lai - Certifiée Collège Simone de Beauvoir Créteil 94	CLAUSTRE Pierre - Agrégé Lycée Jean Jaurès Montreuil 93	POUVREAU-FOUILLET Virginie - Certifiée Lycée René Cassin Noisiel 77
THUIZAT Grégory - Agrégé Collège Henri Barbusse Saint-Denis 93	PINCHON Céline - Certifié Collège Jean Lolive Pantin 93	NOVE Bernadette - Contractuelle MLDS Lycée Voillaume Aulnay 93
PAULET Blandine - Agrégée Lycée Jean Renoir Bondy 93	VINOT Alexandre - Certifié Collège Fernande Flagon Valenton 94	BELORGEY Jean-Sébastien - Certifié Collège Saint-Exupéry Vincennes 94
BOURDELLOT Sébastien - Agrégé Lycée Etienne Bezout Nemours 77	QUINIOU Caroline - Agrégée Lycée Romain Rolland Ivry-sur-Seine 94	LIGEOUR Philippe - Agrégé Lycée Honoré de Balzac Mitry-Mory 77
STEMPER Martine - Retraitée 77	GOUEZOU Jean Michel - CPE Collège Henri Wallon Ivry sur Seine 94	BOYER Hélène - Certifiée Collège Saint Exupéry Noisy-le-Grand 93
BERCHER Adrien - Certifié Collège Roger Martin du Gard Epinay sur Seine 93	GALEY Catherine - Retraitée 77	VIGNERON Sandrine - CPE Collège Anne Frank Bussy-Saint-Georges 77
ROUSTAN Catherine - Agrégée Lycée M.L King Bussy Saint-Georges 77	TENNESON Vincent - Agrégé Lycée Eugène Delacroix Maisons Alfort 94	DUKAN François - Agrégé Lycée Jean Jaurès Montreuil 93
KARAQUILLO Marie - Certifiée Collège Fabien Montreuil 93	RODRIGUES Estelle - CPE Lycée René Cassin Noisiel 77	BREITENSTEIN Edith - Agrégée Lycée Champlain Chennevières-sur-Marne 94
COCHAIN Julie - Certifiée Collège La Ceresaie Charenton-le-Pont	FABRI Christel - Agrégée Collège Léonard de Vinci Saint-Thibault des Vignes 77	MOYSAN Alain - Retraité 77
KERREST-BELO Sandra - CPE Lycée Paul Eluard Saint Denis 93	GREINER Emma - CPE Lycée Lucie Aubrac Pantin 93	BOST Philippe - Certifié CMPA Neufmoutiers-en-Brie 77
DURIEZ Géraldine - PSYEN CIO Epinay sur Seine 93	MALAISE Alain - Certifié Collège Christine de Pisan Perthes 77	TARDY Jean-Noël - Agrégé Collège Georges Brassens Villeneuve-le-Roi 94
CAMISULLIS Olivier - Agrégé Lycée Darius Milhaud Le Kremlin Bicêtre 94	HOLARD-SAUVY Gabriel - Certifié Collège Adolphe Chérioux Vitry-sur-Seine 94	BOYER Arnaud - Certifié Collège Arche Guédon Torcy 77
ANGLESIO Catherine - Certifiée Collège Ronsard L'Hay les Roses 94	RYAM Kamta - Agrégée Lycée Jean Zay Aulnay-sous-Bois 93	DUCROT Camille - Certifiée Collège Iqbal Masih Saint-Denis 93
BILLOD Aurélien - Certifié Lycée Gustave Eiffel Gangny 93	JARRIGE Christine - PSYEN CIO Gagny 93	BRUNET David - Agrégé Lycée La Fayette Champagne-sur-Seine 77
CHAUVIN Dominique - Certifié Lycée M.L King Bussy-Saint-Georges 77	SHAKI Jean Bernard - Retraité 77	MEDJIGBODO Nicole - Retraitée 94
BALDUCCI Dominique - Retraitée 94	MARAIS Odile - Agrégée Lycée Hector Berlioz Vincennes 94	PAGEOT Patrice - Certifié Collège Camille Corot Chelles 77
KADI-THAVIENNE Erhan - Certifié Lycée Olympe de Gouges Noisy-le-Sec 93	TISSIER Corine - PSYEN CIO Nogent-sur-Marne 94	CHAPSAL Ludovic - Certifié Collège Henri Barbusse Saint-Denis 93
PABIAN Véronique - Agrégée Lycée Jean Jaurès Montreuil 93	GALEY Elsa - Certifiée Collège Marcel Rivières Lagny-sur-Marne 77	CHARLES Jean Claude - Retraité 77
HEBRARD Philippe - Certifié Lycée François 1er Fontainebleau 77	JANOIR Annick - Retraitée 94	GASPARD Jean-Pierre - Retraité 93
GALERA Richard - Certifié Lycée Jean Jaurès Montreuil 93		

### Bureau Départemental du 77

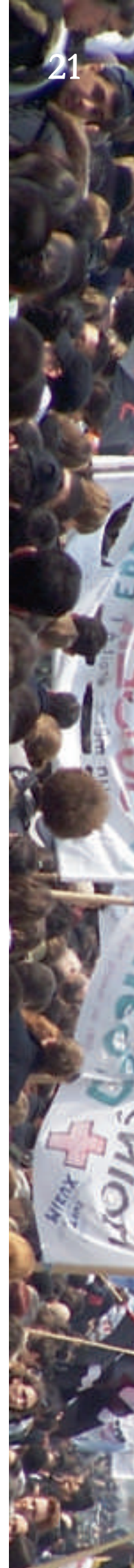
BOURDELLOT Sébastien - Agrégé Lycée Etienne Bezout - Nemours
COUTANT Maud - Certifiée Collège Léonard de Vinci - Saint Thibault-des-Vignes
ROUSTAN Catherine - Agrégée Lycée M.L. King - Bussy-Saint-Georges
STEMPER Martine - Retraitée
GALEY Elsa - Certifiée Collège Marcel Rivières - Lagny sur Marne
CHAUVIN Dominique - Certifié Lycée M.L. King - Bussy-Saint-Georges
OCANA Marie - Certifiée Collège Mon Plaisir - Crécy la Chapelle
VIGNERON Sandrine - CPE Collège Anne Frank - Bussy-Saint-Georges
HEBRARD Philippe - Certifié Lycée François 1er - Fontainebleau
BOYER Arnaud - Certifié Collège de l'Arche Guédon - Torcy

### Bureau Départemental du 93

THUIZAT Grégory - Agrégé Collège Henri Barbusse - Saint-Denis
PAULET Blandine - Agrégée Lycée Jean Renoir - Bondy
KARAQUILLO Marie - Certifiée Collège Fabien - Montreuil
GALERA Richard - Certifié Lycée Jean Jaurès - Montreuil
PABIAN Véronique - Agrégée Lycée Jean Jaurès - Montreuil
DARJO Karine - CPE Lycée Auguste Blanqui - Saint-Ouen
PINCHON Céline - Certifiée Collège Jean Lolive - Pantin
DURIEZ Géraldine - PSYEN CIO - Epinay sur Seine
CLAYETTE Danièle - Retraitée
LOGOTHETIS Mathieu - Agrégé Lycée Georges Clémenceau - Villemomble

### Bureau Départemental du 94

NGAN Chi Lai - Certifiée Collège Simone de Beauvoir - Créteil
COCHAIN Julie - Certifiée Collège La Ceresaie - Charenton le Pont
TRUFFINET Isabelle - Agrégée Lycée Maximilien Sorre - Cachan
VINOT Alexandre - Certifié Collège Fernande Flagon - Valenton
QUINIOU Caroline - Agrégée Lycée Romain Rolland - Ivry-sur-Seine
HOLARD-SAUVY Gabriel - Certifié Collège Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
MARAIS Odile - Agrégée Lycée Hector Berlioz - Vincennes
GOUEZOU Jean-Michel - CPE Collège Henri Wallon - Ivry sur Seine
ANGLESIO Catherine - Certifiée Collège Ronsard - L'Hay les Roses
BALDUCCI Dominique - Retraitée



## **L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE**

**L**es militant-es de l'École Émancipée sont investi-es à tous les niveaux pour construire le syndicat, tout en y défendant une orientation combative et des pratiques transparentes et démocratiques.

**Ne pas laisser Macron et Blanquer dérouler leur politique ultra-libérale.**

Depuis le dernier congrès du SNES-FSU il y a deux ans, les coups pleuvent. La nouvelle attaque contre le code du travail que représente la loi travail 2 et la chasse aux migrant-es menée par le gouvernement, dont une partie de nos élèves et leurs parents sont les premières victimes, n'en sont que des exemples. Après la destruction du code du travail, Macron s'attaque à la fonction publique en commençant par remettre en cause l'avancement de carrière promis par le PPCR. Dans l'Éducation après la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, l'application de la réforme du collège a épuisé les collègues et exacerbé l'autonomie. Le SNES-FSU a tenté de négocier ce qu'il considérait comme des « avancées » : les accords PPCR, l'évaluation et les rendez-vous de carrière qui pourtant risquent de renforcer la culture du management et de réduire encore notre liberté pédagogique. Il a souvent donné le sentiment de laisser les collègues sur le terrain par trop livré-es à elles-eux mêmes. Il est resté trop silencieux face à l'« assouplissement » de la réforme du collège qui pourtant ne réglait rien sur le fond. Blanquer s'attaque aujourd'hui au bac en mettant en cause son caractère national et à l'accès à l'université instaurant de fait une sélection. Ce sont encore une fois les jeunes des quartiers populaires qui vont être particulièrement pénalisés.

### **Pour un SNES-FSU à l'offensive !**

Aujourd'hui, le SNES-FSU a une double responsabilité. Notre syndicat doit impulser des mobilisations unitaires sur des questions unifiantes : DHG ; réforme du lycée ou contre la sélection dans le Supérieur ; luttes contre la caporalisation des enseignant-es ; réformes des retraites et de la protection sociale. Dans le même temps, il doit se donner les moyens de suivre et d'accompagner les mobilisations locales et tenter, dès que c'est possible, leur convergence. Le SNES-FSU Créteil aurait par exemple davantage pu contribuer à la mobilisation démocratique des lycées du 93 en septembre 2017, en appelant et en participant aux assemblées générales. C'est ce qui permet au syndicat d'appuyer et de respecter les décisions que les collègues mobilisé-es prennent dans la construction de leur propre lutte. Il ne s'agit pas de s'effacer dans les mobilisations, mais de prendre ses responsabilités de syndicat majoritaire dans la profession.

L'École Émancipée défend ces principes au sein du syndicat. C'est aussi en favorisant l'égalité participation des militant-es de toutes les tendances et l'implication du plus grand nombre que le SNES-FSU Créteil retrouvera sa capacité à prendre des initiatives larges et mobilisatrices. La rotation des mandats, la parité et le partage des responsabilités entre les militant-es des différentes tendances, dans toutes les instances, que la majorité U&A ne veut pas encore mettre en place, sont pourtant pour nous les conditions du renouvellement et du développement du syndicat.

### **Pour une École Émancipée**

#### **Une tendance engagée à tous les niveaux**

L'École Émancipée est une tendance de la FSU qui milite à tous les niveaux du syndicat. Nous sommes engagé-es dans la défense quotidienne des collègues, dans nos établissements mais aussi dans les sections départementales, dans les instances académiques et nationales, dans les secteurs et comme commissaires paritaires. Retraités-es, nous continuons à défendre nos revendications spécifiques. Nous construisons le syndicat à tous les niveaux et à l'intérieur nous y défendons nos positions :

#### **Une réflexion pédagogique**

Nous sommes convaincu-es que les élèves sont tout-es capables de réussir. Nous sommes favorables à une éducation non coercitive dans laquelle les jeunes peuvent non seulement apprendre mais aussi s'épanouir et se réaliser autrement que dans la confrontation avec les adultes. Nous sommes favorables à l'existence d'une décharge horaire pour le suivi des élèves et le travail en équipe en particulier dans les établissements difficiles. Nous refusons les logiques indemnitaires et les heures supplémentaires qui se font au détriment de la qualité du travail des enseignant-es et dont le but assumé est de « racheter » le gel des salaires. Nous nous opposons à une école de reproduction des inégalités, il nous paraît donc indispensable d'agir pour une autre société, débarrassée des oppressions et de l'exploitation.

#### **Des positions anti-hiérarchiques**

Nous nous opposons au management des chef-fes d'établissement comme de l'inspection. Nous sommes aussi opposé-es à la hiérarchie au sein de nos métiers et pour l'unification des statuts de la maternelle à l'université sur la base de celui de l'agrégation revalorisée.

**Voter École Émancipée, c'est voter pour une tendance qui veut peser pour un syndicalisme démocratique, de luttes et de transformation sociale !**

Pour nous contacter, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : [ecreteil@gmail.com](mailto:ecreteil@gmail.com)

# LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

23

## Commission Administrative Académique

- AGLOSSI Blandine - Certifiée  
Collège Arthur Rimbaud Nemours 77
- ANDERE Raphaël - Certifié  
Collège Marais de Villiers Montreuil 93
- BEAUJOUAN Nicolas - Certifié  
Collège Gérard Philipe Aulnay-sous-Bois 93
- BESNARD Damien - Certifié  
Collège Diderot Aubervilliers 93
- BOERES Thierry - Certifié  
Collège Pasteur Créteil 94
- CAMOREYT Sabrina - Certifiée  
Lycée Paul Eluard Saint-Denis 93
- CORMIER Amandine - Certifiée  
Collège Paul Eluard Montreuil 93
- DARRAS Isabelle - Certifiée  
Collège Gabriel Péri Aubervilliers 93
- DEL TORCHIO Benoît - Certifié  
Lycée Maurice Utrillo Stains 93
- DIAMANTIS Marie-Claude - Retraitée  
93
- DOCEKAL Irène - Certifiée  
Collège Rosa Luxemburg Aubervilliers 93
- ETCHEMAITE Olivier - Certifié  
Collège Pierre Brossollet Melun 77
- GENTNER Romain - Certifié  
Collège Georges Politzer La Courneuve 93
- GIROMINI Raphaël - Certifié  
Lycée Le Corbusier Aubervilliers 93
- GREGOIRE Nathalie - Certifiée  
Lycée Germaine Tillon Le Bourget 93
- GUERIN Julien - Certifié  
Lycée Amyot Melun 77
- HERVOUET Elisabeth - Certifiée  
Lycée Van Dongen Lagny-sur-Marne 77
- LECOQ Elise - Certifiée  
Collège Barbara Stains 93
- PIAGET Natacha - Certifiée  
Collège Pasteur Villejuif 94
- SERVAT Véronique - Certifiée  
Collège Paul Eluard Montreuil 93
- VERGER Jérémie - Certifié  
Lycée Jean Zay Aulnay-sous-Bois 93
- ACHART Jean-Louis - Certifié  
Collège Robert Desnos Orly 94
- BEKHTARI Neva - CPE  
Collège Jean Lolive Pantin 93
- BEN SALAH Jihane - Certifiée  
Collège Jean Renoir Bondy 93
- BENAMER Maéva - Agrégée  
Lycée Alfred Nobel Clichy-sous-Bois 93
- BERREBI Mathieu - Agrégé  
Lycée Hector Berlioz Vincennes 94
- BICHE Jimmy - Certifié  
Collège Mare aux Champs Vaux-le-Pénil 77
- BLOOMER-LUDWIG Riley - Contractuel  
Lycée international Noisy-le-Grand 93
- BOIZETTE Pierre - Certifié  
Collège Baker Saint-Ouen 93
- BOSQUILLON Christophe - Certifié  
Lycée Camille Claudel Pontault-Combault 77
- BOUDIE Céline - Certifiée  
Collège Pierre et Marie Curie Les Lilas 93
- BOURRET Sandrine - Certifiée  
Lycée Jean Macé Vitry-sur-Seine 94
- CAPEL Fanny - Agrégée  
Lycée Paul Eluard Saint-Denis 93
- CHRISTIANY Jean-Michel - Certifié  
Collège Jules Ferry Joinville-le-Pont 94
- COURET Martine - Retraitée  
77
- DECORNOIS Benjamin - Agrégé  
Lycée Charlotte Delbo Dammartin-en-Goële 77
- DOUZOU Anne-Claire - Certifiée  
Collège Jean Jaurès Pantin 93
- DUGGAN Pénélope - Certifiée  
Collège Fabien Montreuil 93
- DUNNING Thomas - Certifié  
Lycée Feyder Epinay-sur-Seine 93
- FAURE-RIQUELME Catherine - CPE  
Lycée Van Dongen Lagny-sur-Marne 77
- FAVRE Julien - Agrégé  
Lycée Jacques Amyot Melun - 77
- FOURRE Thierry - CPE  
Lycée Champlain Chennevières-sur-Marne 94
- GIRAUD-SINTOMER Véronique - Certifiée  
Lycée Suger Saint-Denis 93
- GRAILLE Laura - Certifiée  
Collège Paul Eluard Montreuil 93
- GRANPOLD Anne Gaëlle - Certifiée  
Collège Jules Vallès Choisy-le-Roi 94
- GREGORIO Virginie - Agrégée  
Collège Barthélémy Nangis 77
- HOUSIER Julien - Certifié  
Collège Willy Ronis Champigny 94
- KECHAOU Jean-Riad - Certifié  
Collège Camille Corot Chelles 77
- KRUMEICH Lucie - Certifiée  
Collège Pablo Neruda Gagny 77
- L'HUILLIER Thibaud - Agrégé  
Lycée Jacques Brel La Courneuve 93
- LAFRAN Anne - Agrégée  
Lycée Henri Wallon Aubervilliers 93
- LE QUERNEC Lucie - Agrégée  
Lycée M.L. King Bussy-Saint-Georges 77
- LECOINTE Jordi - Certifié  
Collège Picasso Montfermeil 93
- LONGCHAL Clémence - Certifiée  
Lycée Henri Becquerel Nangis 77
- LORNE Aurélie - Agrégée  
Collège Jean Moulin Montreuil 93
- MAUNG Mariane - Certifiée  
Collège Anatole France Drancy 93
- MAURO Benoît - Certifié  
Collège Jean Jaurès Montreuil 93
- MIDY Anne-Charlotte - Certifiée  
Lycée Eugène Delacroix Drancy 93
- MILLET Pierre - Certifié  
Collège Delaune Bobigny 93
- MOINOUFAMA Thony - Certifié  
Lycée Jean Rostand Villepinte 93
- MOUNDIR Mohammed - Certifié  
Lycée Darius Milhaud Le Kremlin-Bicêtre 94
- NOURY Jérémie - Certifié  
Collège Descartes Le Blanc Mesnil 93
- OTSMANE Nadia - Certifiée  
Collège Willy Ronis Champigny-sur-Marne 94
- PATIES Félix - Certifié  
Collège Henri Wallon Aubervilliers 93
- PORTIER Sophie - Certifiée  
Collège Rosa Parks Gentilly 94
- RUIZ POVEDA Natalia - Certifiée  
Lycée François Arago Villeneuve-Saint-Georges 94
- SANS-TORRES Emeline - CPE  
Lycée Georges Brassens Villeneuve-le-Roi 94
- SEGALAS Diego - Certifié  
Collège de la Pléiade Sevran 93
- SZYNKEIR Audrey - Certifiée  
Collège Anatole France Les Pavillons-sous-Bois 93
- WERTHE Antoine - Agrégé  
Collège Politzer Bagnolet 93

### Bureau Départemental du 77

- GUERIN Julien - Certifié  
Collège Barthélémy - Nangis
- ETCHEMAITE Olivier - Certifié  
Collège Les Capucins - Melun
- HERVOUET Elisabeth - Certifiée  
Lycée Van Dongen - Lagny sur Marne
- AGLOSSI Blandine - Certifiée  
Collège Arthur Rimbaud - Nemours
- BOUHET Laurence - Certifiée  
Lycée Van Dongen - Lagny sur Marne
- FAVRE Julien - Agrégé  
Lycée Jacques Amyot - Melun
- GREGORIO Virginie - Agrégée  
Collège Barthélémy - Nangis
- KECHAOU Jean-Riad - Certifié  
Collège Camille Corot - Chelles
- LONGCHAL Clémence - Certifiée  
Lycée Henri Becquerel - Nangis
- MANCEL Brigitte - Certifiée  
Collège du Grand parc - Cesson

### Bureau Départemental du 93

- GENTNER Romain - Certifié  
Collège Georges Politzer - La Courneuve
- GREGOIRE Nathalie - Certifiée  
Collège Jean Jaurès - Saint Ouen
- DEL TORCHIO Benoît - Certifié  
Lycée Utrillo - Stains
- LECOQ Elise - Certifiée  
Collège Barbara - Stains
- DELVAL Marc - CPE  
Collège Henri Wallon - Aubervilliers
- ROCHE Marion - Agrégée  
Lycée La Plaine - Saint-Denis
- DARAMSY Shazad - Certifié  
Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny
- DUTOYA Jean-Baptiste - Agrégé  
Lycée Blaise Pascal - Sevran
- WOUTERS Nina - CPE  
Lycée Eugène Delacroix - Drancy
- TAOURIT Radija - Certifiée  
Collège Victor Hugo - Aulnay-sous-Bois

### Bureau Départemental du 94

- BOERES Thierry - Certifié  
Collège Pasteur - Créteil
- PIAGET Natacha - Certifiée  
Collège Pasteur - Villejuif
- SANS-TORRES Emeline - CPE  
Lycée Georges Brassens - Villeneuve le Roi
- BAYAMACK TAM Emmanuelle - Agrégée  
Lycée Darius Milhaud - Le Kremlin Bicêtre
- BERREBI Matthew - Agrégé  
Lycée Hector Berlioz - Vincennes
- COSYN Clara - Certifiée  
Collège Berlioz - Vincennes
- DE CARO Laura - Agrégée  
Lycée Chérioux - Vitry-sur-Seine
- DIAS DE MELO Jacques - Certifié  
Collège Jules Vallès - Choisy-le-Roi
- RAJKUMAR Virginia - Agrégée  
Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais
- SIRIEIX Roland - Certifié  
Lycée Champlain - Chennevières-sur-Marne

# APPEL À VOTER ÉMANCIPATION

UN PLAN D'URGENCE POUR LE SNES :

CHANGER IMMÉDIATEMENT D'ORIENTATION ET DE STRATÉGIE !

**Émancipation**  
tendance intersyndicale

**D**es lois honteuses (ordonnances contre le Code du travail, sélection à l'université, état d'urgence permanent, traque des migrantEs, suppression de l'ISF, jour de carence FP...) ont été votées par LREM et soutenues par la droite. Les plus riches font les poches des travailleuses du privé comme du public, des retraitéEs et des plus pauvres ; la liste des augmentations de janvier est plus scandaleuse que jamais, alors que notre « net à payer » diminue. Tout cela révolte et confirme une offensive de Macron/MEDEF globale et inédite par son ampleur. Pourtant, **Macron, mal élu et vite en chute de popularité, n'aurait pas pu dérouler son programme si les directions syndicales, dont celles de la fonction publique et en tête la FSU et le SNES, avaient joué leur rôle** : construire une riposte unitaire, plutôt que de cautionner les concertations piégées (cf. notre non au RA p. 17). Du coup Macron s'enhardit et prétend attaquer dès cette année les protections sociales solidaires (chômage, retraites, maladie), les fonctionnaires, les services publics, l'hôpital et la santé, l'enseignement professionnel public... **Le bac transformé en examen de fin d'études et le lycée modulaire entraîneraient une immense régression.** Après un premier degré et un collège rendus par Blanquer encore plus sélectifs et dépendants des collectivités territoriales, la jeunesse aurait une fac où Vidal masque la pénurie par une sélection accrue et une vie active avec un Code du Travail cassé, des licenciements facilités et un arbitraire patronal renforcé : ces galères de jeunes dans un monde inégalitaire, c'est aussi la responsabilité du syndicalisme le plus proche d'eux, la FSU et le SNES.

**Mobiliser les personnels, les parents, les élèves pour le retrait des réformes (sélection à la fac, casse du bac et lycée modulaire), c'est lutter contre :**

1/ **l'explosion du cadre national** et des programmes nationaux, déjà mis à mal, donc l'explosion des inégalités ;  
2/ **la gestion locale des établissements**, donc un pas de plus dans la destruction du statut après Sarkozy et Peillon ;  
3/ **l'annualisation** du temps de travail des profs (et donc sa hausse), **l'autoritarisme** accru des chefs d'établissement. Ces dangereux reculs, favorisent l'arbitraire des chefs d'établissement et une gestion individualisée de la main-d'oeuvre, avec comme point d'orgue **l'embauche des enseignantEs par des contrats sur le modèle du privé.**

**Contre Macron qui privatise et précarise, titularisation de touTEs**

On ne peut renforcer la défense des titulaires sans en finir avec la **précarité, en exigeant la titularisation sans condition** de concours ni de nationalité de tou.te.s les non titulaires, puis la fin du recours à des emplois précaires, mais aussi la titularisation des AED qui le souhaitent dans un corps d'animateurs -trices scolaires, avec conditions de travail améliorées.

**Unifier contre le pouvoir qui divise**

**Le SNES doit travailler à unifier tous les personnels, enseignantEs, de vie scolaire, ATOSS/ATTEE, avec des réunions syndicales et AG communes, pour construire une culture de lutte interpro et réussir la jonction public privée. La coordination des AG d'établissements au niveau des quartiers, des villes et au-delà empêche la mise en concurrence des établissements. Unifier, c'est aussi porter des revendications salariales uniformes : augmentation de 450 euros pour tou.te.s et pas de salaire inférieur à**

1700 euros net. Lutter pour notre salaire, c'est aussi défendre sa part socialisée : les cotisations sociales. Leur diminution par Macron se paiera par une hausse de la CSG (spécialement nuisible aux fonctionnaires et retraités) et une baisse des prestations.

**Préparer, construire et généraliser des luttes à la hauteur pour le retrait des contre-réformes**

Il faut dès janvier : 1/ **un matériel percutant** sur le contenu explosif des projets de Blanquer (commission Mathiot) ; 2/ **réunir les syndiqué.e.s** à tous les niveaux (S1, AG décroisées de S2) ; 3/ déposer partout **des heures syndicales, voter des motions pour le retrait des réformes** et les articuler aux **DHG d'austérité** ; 4/ **faire la jonction avec les lycéen.ne.s et parents** 5/ **Chercher l'unité intersyndicale** ; 6/ **construire la grève marchante en s'appuyant sur les bahuts les plus mobilisés, sur des AG à tous les niveaux et sur les réseaux militants**, comme Touche Pas à Ma Zep ou les fronts sociaux. 7/ Enfin **le syndicat doit fixer une date nationale de grève**, à partir de laquelle il appelle les établissements à décider en AG de reconduire la grève, au lieu de les laisser isolés. Il faudra veiller au **contrôle démocratique de la lutte par les AG** et non opposer syndicat et auto-organisation.

**Pour la démocratie dans le syndicat et les luttes**

Pour que le SNES vive, il faut que les S1 vivent localement et dans des réunions d'AG SNES départementales décroisées. Il faut aussi que le pluralisme vive, dont le droit de tendance, avec des débats réguliers dans la presse académique. Le SNES a tout à gagner à ouvrir ces fonctionnements aux non syndiquéEs combattives, aux autres syndicats de la FSU et à faire vivre la démocratie dans les luttes.



# LISTE ÉMANCIPATION

25

## Commission Administrative Académique

ALCARAZ Vincent - Agrégé  
Lycée Langevin-Wallon Champigny-sur-Marne 94  
ALOUSSI Rajaa - Certifiée  
Collège Fabien Montreuil 93  
BALU Bernard - Retraité  
94  
BANI Douha - AED  
Collège Travail Bagnolet 93  
BEAUJEAN Gilles - Certifié  
Collège Armand Lanoux Champs sur Marne 77  
BELIN Henri - Agrégé  
Lycée Blaise Cendrars Sevran 93  
BENA Kaouther - AED  
Collège Lenain de Tillemont Montreuil 93  
BOISSET Jean - Certifié  
TZR 93  
BORDES Barbara - Certifiée  
Lycée Langevin-Wallon Champigny-sur-Marne 94  
CHARASSE Renaud - Certifié  
Lycée Honoré de Balzac Mitry-Mory 77  
CHARLOTTE Tania - Certifiée  
Collège Travail Bagnolet 93  
CITANOVA Denis - Retraité  
93  
COMBES-LAFFITE Camille - Agrégée  
Lycée Honoré de Balzac Mitry Mory 77  
DAVID Martine - Retraité  
93  
DUHAMEL Claire - Certifiée  
Lycée Charles de Gaulle Longperrier 77  
DULA Alice - Retraité  
93  
DUPONT Guillaume - Agrégé  
Lycée Samuel Beckett La Ferté-sous-Jouarre 77  
ERNCT Sophie - Agrégée  
Lycée Langevin-Wallon Champigny-sur-Marne 94

ESCALIE Olivier - Certifié  
Collège Marie Curie Les Lilas 93  
FIANT Laurence - Retraité  
94  
FLEURY Jean-Matthias - Agrégé  
Lycée Langevin Wallon Champigny 94  
GILLET Pierre - Retraité  
93  
GOHIN Isabelle - Certifiée  
Lycée Samuel Beckett La Ferté-sous-Jouarre 77  
GRUPPER Catherine - Retraité  
93  
D'HERMIES - Retraité  
93  
HODAK Jean-Charles - Certifié  
Collège Fabien Saint-Denis 93  
LE GALLO Julien - Agrégé  
Lycée Charlott Delbo Dammartin-en-Goële 77  
LEGER Catherine - Retraité  
94  
LEROU Sandrine - Agrégée  
Collège Travail Bagnolet 93  
LEVANNIER Pierre - Certifié  
Collège travail Bagnolet 93  
LORET de CROIX Gaëtane - Agrégée  
Lycée Samuel Beckett La Ferté-sous-Jouarre 77  
MICHEL SABATIER Amélie -  
Contractuelle  
Lycée Samuel Beckett La Ferté-sous-Jouarre 77  
MINEAS NAZAIRE Lucia - Certifiée  
Collège Clément Guyard Créteil 94  
MOUACI Chérif - Certifié  
Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais - 94  
MUXONAT Noël - Retraité  
93

NDIAYE Moussa - AED  
Lycée Henaff Bagnolet 93  
OLIVIER Emilie - AED  
Lycée Samuel Beckett La Ferté-sous-Jouarre 77  
OUVRIE Natacha - Agrégée  
Lycée Léon Blum Créteil 94  
PERIN Nathalie - Contractuelle  
Lycée de Cachan Cachan 94  
PRADEL Mathieu - Agrégé  
Lycée Léon Blum - Créteil - 94  
RAEDERSCHIEDT Sybil - Retraité  
94  
REY Stéphane - Agrégé  
Lycée Charles de Gaulle Longperrier 77  
ROBLAIN Aline - Certifiée  
Lycée Van Dongen Lagny-sur-Marne 77  
SCHWANCZAR Amandine - AED  
Lycée Samuel Beckett La Ferté-sous-Jouarre 77  
SZTERN Jonathan - Certifié  
Lycée Blaise Pascal Brie Comte-Robert 77  
TROCET Jean-François - Certifié  
Lycée Charles de Gaulle Longperrier 77  
VANCOSTENOBLE Jean-Marc - Certifié  
TZR 94  
VINAY Olivier - Retraité  
93  
WAHL Julia - Certifiée  
Lycée Gustave Eiffel Gagny 93  
ZERROUK Linda - Certifiée  
Collège Jean-Pierre Timbaud Bobigny 93  
ZOLLA Romain - Agrégé  
Lycée M.L. King Bussy-Saint-Georges 77

## Bureau Départemental du 77

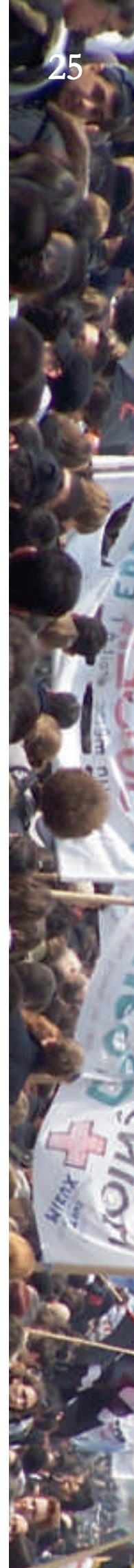
CHARASSE Renaud - Certifié  
Lycée Honoré de Balzac - Mitry-Mory  
COMBES-LAFITTE Camille -  
Agrégée  
Lycée Honoré de Balzac - Mitry-Mory  
DUHAMEL Claire - Certifiée  
Lycée Charles de Gaulle - Longperrier  
DUPONT Guillaume - Agrégé  
Lycée Samuel Beckett - La Ferté-sous-Jouarre  
LE GALLO Julien - Agrégé  
Lycée Charlotte DELBO - Dammartin-en-Goële  
ROBLAIN Aline - Certifiée  
Lycée Van Dongen - Lagny-sur-Marne  
REY Stéphane - Agrégé  
Lycée Charles de Gaulle - Longperrier  
SCHWANCZAR Amandine - AED  
Lycée Samuel Beckett - La Ferté-sous-Jouarre  
SZTERN Jonathan - Certifié  
Lycée Blaise Pascal - Brie comte-Robert  
ZOLLA Romain - Agrégé  
Lycée M.L. King - Bussy-Saint-Georges

## Bureau Départemental du 93

ALOUSSI Rajaa - Certifiée  
Collège Fabien - Montreuil  
BELIN Henri - Agrégé  
Lycée Blaise Cendrars - Sevran  
BOISSET Jean  
TZR 93  
CHARLOTTE Tania - Certifiée  
Collège Berthelot - Montreuil  
ESCALIE Olivier - Certifié  
Collège Marie Curie - Les Lilas  
HODAK Jean-Charles - Certifié  
Collège Fabien - Saint Denis  
LEROU Sandrine - Agrégée  
Collège Travail - Bagnolet  
VINAY Olivier - Retraité  
WAHL Julia - Certifiée  
WAHL Gustave Eiffel - Gagny  
ZERROUK Linda - Certifiée  
Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny

## Bureau Départemental du 94

ALCARAZ Vincent - Agrégé  
Lycée Langevin-Wallon - Champigny-sur-Marne  
BORDES Barbara - Certifiée  
Lycée Langevin-Wallon - Champigny-sur-Marne  
FIANT Laurence - Retraité  
FLEURY Jean-Matthias - Agrégé  
Lycée Langevin-Wallon - Champigny-sur-Marne  
MINEAS NAZAIRE Lucia -  
Certifiée  
Collège Clément Guyard - Créteil  
MOUACI Chérif - Certifié  
Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais  
OUVRIE Natacha - Agrégée  
Lycée Léon Blum - Créteil  
PERIN Nathalie - Contractuelle  
Lycée de Cachan Cachan 94  
PRADEL Mathieu - Agrégé  
Lycée Léon Blum - Créteil  
VANCOSTENOBLE Jean-Marc  
TZR



# URIS

## UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE

### MOTION D'ORIENTATION

Les ministres Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal ont lancé le plan étudiants et une concertation pour la réforme du baccalauréat. Fin janvier, le rapport Mathiot présentera un projet de réforme du baccalauréat.

**Plans étudiants** : en imposant une préinscription des futurs étudiants, en autorisant les universités à ne pas accepter les étudiants selon des « attendus » et les capacités d'accueil des universités, les ministres Blanquer et Vidal instaurent une sélection à l'entrée de l'université.

**Réforme » du baccalauréat** : « Notre fil conducteur est surtout d'aboutir à quatre matières pour les épreuves finales du bac, le reste des notes serait obtenu au cours de la scolarité (...) ». Le gouvernement Macron-Blanquer-Vidal veut instaurer l'individualisation des parcours rendant impossible le maintien d'un diplôme national.

Il veut obliger dès le second trimestre les professeurs à remplir les « fiches avenir », à opérer eux-mêmes la sélection de leurs élèves.

Le budget 2018 prévoit la suppression de 2600 postes dans le second degré, alors que le nombre d'élèves augmente, et le ministre entend poursuivre la suppression des « contrats aidés ».

Il a déclaré être favorable au recrutement des enseignants par les chefs d'établissement en fonction du projet pédagogique de l'établissement. Le nombre de postes mis au concours de recrutement va diminuer de 14 500 à 11000. La Cour des Comptes recommande l'annualisation du temps de travail des enseignants, la bivalence, les affectations par les chefs d'établissements sur des postes à profil.

Les ordonnances Macron démantèlent le Code du Travail, en facilitant les licenciements et en diminuant les droits des salariés.

**La liste URIS se prononce pour la défense des revendications suivantes :**

**Retrait du « plan étudiants », retrait du projet Blanquer de réforme du baccalauréat, l'éducation doit demeurer nationale .**

- Retrait de la « fiche avenir ».
- Non à la diminution du nombre d'épreuves terminales, nationales et anonymes à 4 ou 6, maintien des épreuves terminales, nationales, anonymes dans toutes les disciplines.
- Non à la sélection à l'entrée à l'université selon des « attendus » et les « capacités d'accueil des universités ».
- Maintien du baccalauréat comme diplôme national, terminal, anonyme, premier grade universitaire.

- Abrogation de la réforme du collège, retour à des programmes annuels nationaux et des grilles horaires nationales.

- Annulation des suppressions de postes prévues, augmentation des recrutements.

**Pour la défense de notre statut :**

- Non au recrutement des professeurs par le chef d'établissement.

- Maintien du recrutement par des concours nationaux, affectation selon un mouvement national de mutation et selon un barème ; non aux postes à profil.

- Non aux rendez-vous de carrière, non à l'évaluation par les chefs d'établissement, refus d'une classe exceptionnelle réservée à quelques-uns, créés par l'accord PPCR signé par la FSU.

- Augmentation des salaires, rattrapage des 16 % de pouvoir d'achat perdus depuis 2000 par une augmentation de la valeur du point d'indice, le même pour les trois versants de la fonction publique, refus du prétendu « salaire au mérite » selon le bon vouloir du chef d'établissement. Non à la hausse de la CSG de 7.5% à 9.2%.

- Retrait des ordonnances démantelant le code du travail.

Pour tous contacts : [bodin.clesse@wanadoo.fr](mailto:bodin.clesse@wanadoo.fr)

# LISTE URIS

## Commission Administrative Académique

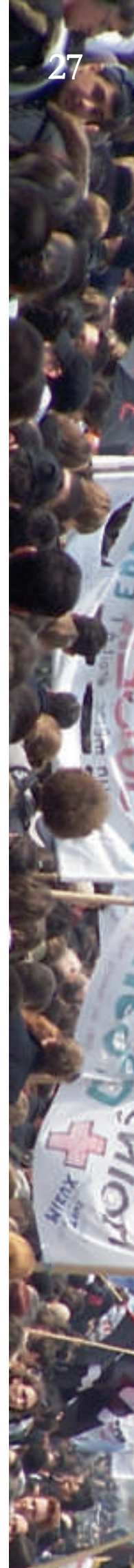
BODIN Martine - Certifiée  
 Lycée A. Schweitzer Le Raincy 93  
 ROUX Laurent - Certifié  
 Collège M. Curie Les Lilas 93  
 LEFEBVRE Michel - Retraité  
 93  
 PERE Jacques - Certifié  
 Lycée François 1er Fontainebleau 77  
 ESKENAZI Line - Retraîtée  
 93  
 AGEORGES Lise - Agrégée  
 Lycée A. Schweitzer Le Raincy 93  
 CHEVALIER Monique - Retraîtée  
 77  
 HELLAL Thomas - CPE  
 Collège R.M. du Gard Epinay-sur-Seine 93  
 BROVELLI Stéphane - Agrégé  
 Lycée A. Schweitzer Le Raincy 93  
 DEFILLON Arthur - Certifié  
 Collège Jacques Prévert Noisy-le-Sec 93  
 TODISCO Julieta - Agrégée  
 Lycée A. Schweitzer Le Raincy 93  
 CHASTRUSSE Corinne - Certifiée  
 Collège Marie Curie Les Lilas 93

### Bureau Départemental du 77

PERE Jacques - Certifié  
 Lycée François 1er - Fontainebleau  
 CHEVALIER Monique - Retraîtée

### Bureau Départemental du 93

BODIN Martine - Certifiée  
 Lycée A. Schweitzer - Le Raincy  
 ROUX Laurent - Certifié  
 Collège Marie Curie - Les Lilas  
 LEFEBVRE Michel - Retraité  
 ESKENAZI Line - Retraîtée  
 AGEORGES Lise - Agrégée  
 Lycée A. Schweitzer Le Raincy  
 HELLAL Thomas - CPE  
 Collège R.M. du Gard - Epinay-sur-Seine  
 BROVELLI Stéphane - Agrégé  
 Lycée A. Schweitzer - Le Raincy  
 DEFILLON Arthur - Certifié  
 Collège Jacques Prévert - Noisy-le-Sec  
 TODISCO Julieta - Agrégée  
 Lycée A. Schweitzer - Le Raincy  
 CHASTRUSSE Corinne - Certifiée  
 Collège Marie Curie - Les Lilas



## SOMMAIRE

*PAGE 2*

Elections internes du SNES-FSU du 25 janvier au 13 février 2018

*PAGE 3*

Congrès académique du SNES Créteil  
du 12 au 14 mars 2018

*PAGES 4 ET 5*

Rapport d'activité du SNES Créteil

*PAGE 6*

Seine-et-Marne

*PAGE 7*

Seine-Saint-Denis

*PAGE 8*

Val-de-Marne

*PAGE 9*

CHSCT et lycée

*PAGE 10*

Secteur santé 2016-2018  
Action sociale 2016-2018

*PAGE 11*

Secteur collège 2016-2018  
Secteur emploi

*PAGE 12*

Entrée dans le métier 2016-2018  
Secteur TZR 2016-2018

*PAGE 13*

Bilan du collectif PSYEN et DCIO  
Secteur CPE 2016-2018

*PAGE 14*

Secteur non titulaires



*PAGE 15*

Secteur retraité-e-s 2016-2018

*PAGE 16*

Critique au rapport d'activité académique - Ecole Emancipée

*PAGE 17*

Critique au rapport d'activité académique - Emancipation

*PAGE 18*

Critique au rapport d'activité académique - URIS

*PAGE 19*

Réponses aux critiques au rapport d'activité académique

*PAGE 20*

Appel à voter Unité & Action

*PAGE 21*

Liste Unité & Action

*PAGE 22*

Appel à voter Ecole Emancipée

*PAGE 23*

Liste Ecole Emancipée

*PAGE 24*

Appel à voter Emancipation

*PAGE 25*

Liste Emancipation

*PAGE 26*

Appel à voter URIS

*PAGE 27*

Liste URIS

